13e Année - N° 9 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 3 Mars 1923

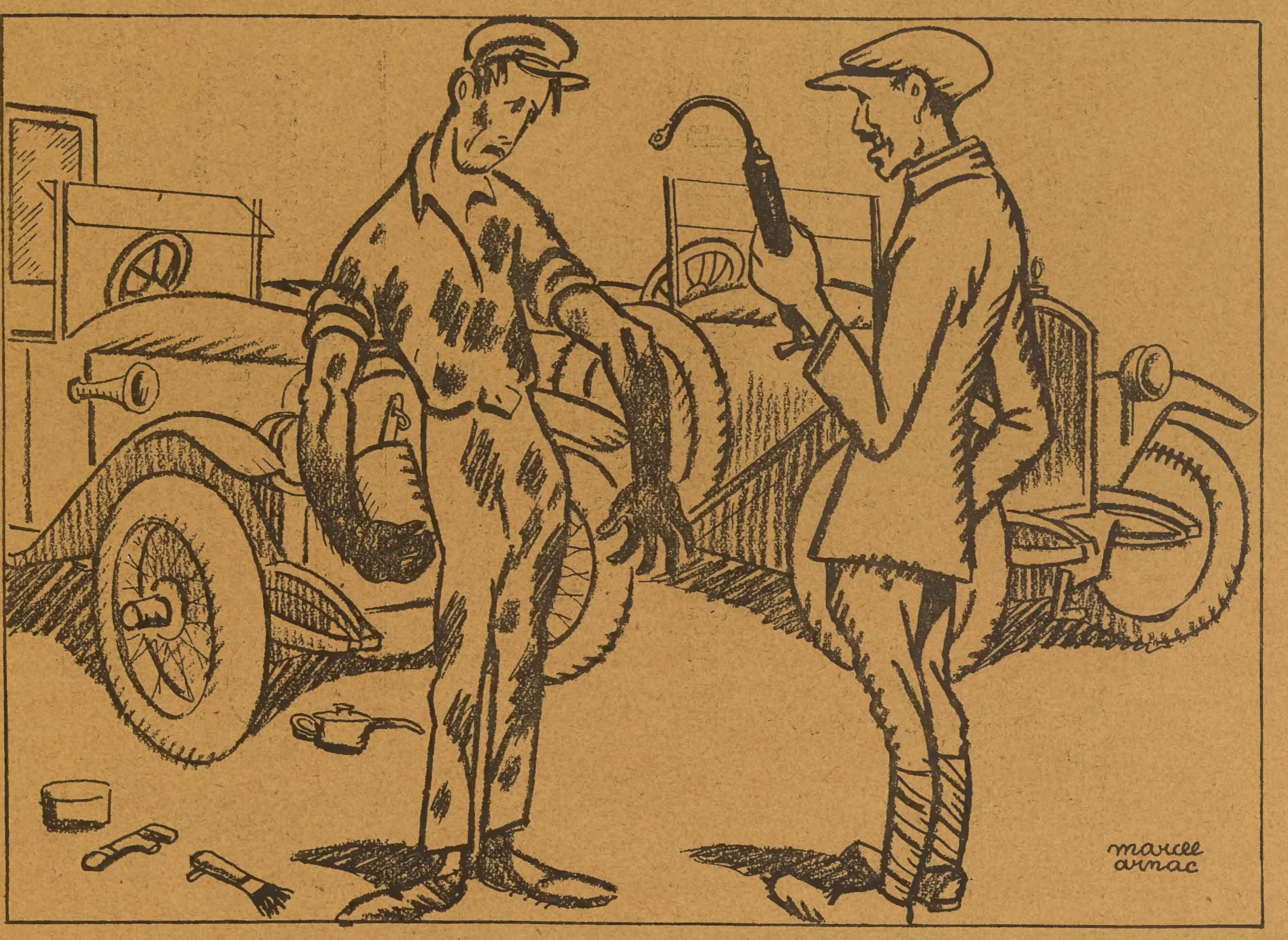
Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE :
TÉLÉPHONE { Direction / Imprimerie : NORD 56.33

LA VÉRITÉ SORT DE LA BOUCHE DES CHAUFFEURS...



— Pour graisser sans te salir, t'es calé, vieux ?...
— Non.. : *Técalémit !*

L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON

Chronique romanesque par Léon Poirier

Film GAUMONT

SECTION

DU PONT-NEUF.

MANDAT D'ARRÊT.

DE PAR LA LOI.

Nous Antoine Grégoire Daubanton Juge de Paix de la section du PONT-NEUF, Officier de Police Judiciaire du Canton ~~et District~~ de Paris, Departement de la Seine, en vertu de l'article L X X du Code des Delits et des Peines. Mandons et ordonnons à tous exécuteurs de mandemens de Justice de conduire à la maison d'arrêt de Melun département de Seine et Marne le citoyen Joseph Lesurques natif de Douay département du Nord, agé de trente trois ans, rentier, demeurant à Paris rue Montmartre, numéro deux cent cinq.

prévenu d'être l'un des complices de l'assassinat du feu Excoffon courrier de la Malle de Lyon et du postillon qui le conduisoit, exécuté la nuit du huit au neuf du mois de floréal dernier entre Lieursaint et Melun sur la grande route.

Mandons au Gardien de ladite maison d'arrêt de le recevoir, le tout en ce conformant à la Loi; requérons tous dépositaires de la force publique, auxquels le présent mandat sera notifié, de prêter main-forte pour son exécution en cas de nécessité

fait à Paris le trois Prairial l'an quatre de la République

Daubanton

SECTION DU PONT-NEUF

Mandat d'arrêt délivré par le Juge Daubanton contre Lesurques

(Fac-similé d'une des pièces du dossier criminel)

Ce document fait partie d'une série de 5 photos 40×50, éditées pour votre publicité par GAUMONT-LOCATION

13e Année - N° 9 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 3 Mars 1923

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :	Directeur CH. LE FRAPER	TELEPHONE
FRANCE Un an. . . . . 25 fr.	Rédaction et Administration :	Direction : NORD 56-33
ÉTRANGER Un an. . . . . 50 fr.	28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)	

Les Directeurs de Cinémas parlent...

L'ACCORD FANTOME

par M. Maurice BRIMBAL, Directeur de l'Apollo, de Châteauroux.

Dans un des plus récents numéros d'un corporatif, assaisonnant d'injures retentissantes le Syndicat National, un journaliste, son rédacteur en chef, déclare l'accord fait sur la question des taxes. Il fait réaliser cet accord par trois éléments dont l'un ne représente qu'une infime partie de l'Exploitation Française et précisément celle dont les intérêts n'ont rien à voir avec la petite et la moyenne, c'est-à-dire les plus touchées et les plus menacées.

En effet, le Syndicat Français composé presqu'uniquement de propriétaires de Palaces, de gérants de Sociétés traînant à sa remorque quelques aveugles, soutenu par des capitaux énormes des sociétés anonymes mi-éditrices, mi-exploitantes des susdits palaces, ne peut avoir la prétention de faire la loi aux 2.500 à 3.000 salles de France.

Nous ne lui reconnaissons ni cette prétention, ni la qualité de parler en notre nom. Les deux autres éléments de l'accord sont de nature parasitaire, donc peu qualifiés pour parler au nom de l'exploitation, dont ils vivent, seule intéressée dans l'affaire des taxes. Leur droit, leur devoir à eux sont de nous faire du bon film que nous puissions programmer, et s'ils le font, nous n'aurons plus de raison de chercher ailleurs ce que nous aurons chez nous. Tout est là.

Ce journaliste vante la simplicité de l'accord pour lequel il a la tendresse d'un père ; c'est en effet tellement simple que tous les profanes s'y laisseront prendre ; mais pour les initiés, pour ceux qui voient venir les choses de loin, c'est tout ce qu'il y a de plus machiavélique. Grâce à cet accord (s'il nous arrivait le malheur qu'il soit accepté par le Sénat) nous verrions le navet sortir de terre et des stocks, débaptisé, maquillé, et le prix de la botte en serait tel que toutes les détaxes passeraient dans les caisses de l'Edition sans profit pour le film français. Le Sénat ne se laissera pas prendre à cette manœuvre de protectionnisme douteux.

Le Syndicat National qui seul soutient les véritables intérêts de la petite et de la moyenne exploitation, ne se prête pas à ces mortelles combinaisons et il a raison.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'article violent dont il s'agit c'est l'ignorance ou la mauvaise foi (au choix du lecteur).

Selon cet article le Syndicat National renie son œuvre parce qu'il ne veut pas faire le jeu de la grosse exploitation et de l'édition. Nous, petits et moyens exploitants de province, ne pouvons que l'en féliciter. Si nous nous rallions provisoirement à l'amendement Barthe, c'est parce que nous estimons qu'il nous apporte tout de même quelque

chose de tangible et de simple, parce qu'il nous évite avec le fisc des froissements inutiles, des discussions inévitables que nous amènerait infailliblement ce projet. Car il faut mettre les choses au point : nous ne renions pas le projet Taurines dont nous sommes les pères, nous renions le projet Taurines violé, engrossé d'un pourcentage de films français que la majorité d'entre nous ne pourra jamais atteindre à cause de la plus-value qu'on ne manquera pas d'imposer à la faveur de ce projet et dont la qualité pourrait fort bien ne pas justifier le prix.

Ce journaliste dénature donc grossièrement la vérité en disant que nous brûlons ce que nous avons adoré, notre enfant n'a plus du tout la même figure, ce n'est plus notre enfant : c'est un affreux bâtard.

Il dénature également la vérité, et cela est plutôt par ignorance, lorsqu'il prétend qu'au Congrès de Strasbourg le Syndicat National a exigé la fermeture de tous les cinémas au 15 février. On ne peut être plus mal informé. Ce ne sont pas les cinémas qui ont décrété la fermeture, mais bien les théâtres qui eux proposaient cette fermeture au 15 mai 1923. L'accord s'est fait sur le 15 février parce que le 15 mai était inopérant. Je suis intervenu dans la discussion pour faire observer qu'il n'y avait qu'un moyen pratique de faire jouer la fermeture pour activer la prise en considération du projet et le vote des détaxes, c'était de ne pas rouvrir les établissements fermés pendant la période estivale. Pas d'ouverture en septembre 1922, c'était à mon avis et à celui des délégués du Syndicat National, le meilleur moyen de prouver notre détresse et de faire naître l'incident favorable à nos désirs de détaxe.

Or, les Palaces parisiens n'ont pas fermé l'été dernier ; pendant que petits et moyens bouclaient leurs portes, les Palaces râflaient leur clientèle.

A Strasbourg, les Palaces représentés par MM. Brézillon, Chataigner, Mazella, Morel et Cie n'ont accepté le projet Taurines qu'après discussion et non sans avoir essayé de le faire dévier. C'est la majorité des Fédérations de province : Lyon, Marseille, Côte d'Azur, Bordeaux, Lille, Nord-Ouest, Syndicat National et Syndicat Français qui ont voté le projet Taurines avec la réduction de 50 0/0 pour la province, motion dont j'ai rédigé la formule exacte en commission. Jamais, en aucun moment du Congrès de Strasbourg, il n'a été question de pourcentage de films à introduire dans le projet Taurines. En réalité le projet que voudrait nous faire accepter ce journaliste c'est le projet Bokanowski modifié que l'on veut remettre sur le tapis et c'est la raison pour laquelle nous n'en voulons pas.

A vrai dire, nous n'avions que peu d'espoir d'obtenir le tout, et c'est pourquoi, constatant d'une part la situation financière du pays, d'autre part l'avantage acquis par le vote unanime de la Chambre, nous nous rallions à cet avantage, sachant bien que le Sénat composé d'hommes pondérés, moins influençables par le suffrage universel que la Chambre, risquerait de rejeter en bloc les propositions basées sur l'intérêt de quelques-uns et non sur l'intérêt général.

Notre champion est journaliste, il fait de la copie, sa documentation n'est pas le fait de l'expérience de l'exploitation, c'est de l'information puisée à des sources intéressées dont l'argumentation s'adorne de tintements argentins. Sa campagne contre le Syndicat National est marquée au coin de la partialité la plus violente, alliée à une évidente mauvaise foi.

Que ne parle-t-il des grandes fédérations provinciales, lesquelles adhèrent avec sagesse au point de vue du Syndicat National ? Et les centaines d'isolés qui, comme nous, sans faire partie de ces Fédérations épousent les mêmes idées parce qu'elles représentent les mêmes intérêts.

Alors il n'y a que le syndicat Brézillon qui compte en France ? Qu'on nous publie donc les noms et qualités de ses adhérents ?

Il n'y a que les éditeurs et loueurs qui ont droit à la vie ?

Chose plus étrange, les reproducteurs de films auraient donc seuls le droit de se mêler de nos affaires ?

Mais la violence même des attaques de la presse aux gages du Triumvirat défendu par ce bon apôtre est une preuve évidente de la justice et de la sagesse de la cause soutenue par le Syndicat National. Et tous les exploitants de province, tous ceux qui ne se laissent pas ahurir par les boniments des plumitifs, soient derrière ce Syndicat National uniquement composé d'exploitants, de véritables exploitants, de ceux qui ont engagé leur avoir dans les affaires où seule leur valeur peut leur permettre de vivre et de se défendre contre les Sociétés anonymes dont les capitaux rétribuent des campagnes louches et violentes destinées à les diviser pour mieux les étrangler.

M. BRIMBAL.

SYNDIQUÉS ou NON SYNDIQUÉS

VOTRE EXISTENCE EST EN CAUSE
SI VOUS VOULEZ LA DÉFENDRE

Signez le présent bulletin et adressez-le à M. DELAUNE, Président du Syndicat National, 6, Boulevard Saint-Denis, Paris.

Nom ....

Directeur de Cinéma ....

adresse ....

à .... Département ....

Le 19

Je proteste contre toute proposition tendant à faire inscrire dans la loi, l'obligation de passer un pourcentage déterminé de films français, pour bénéficier d'une détaxe sur les taux adoptés par la Chambre.

SIGNATURE,

Le Syndicat National de l'Exploitation Cinématographique publie l'appel ci-dessous :

PETITS ET MOYENS EXPLOITANTS SYNDIQUÉS OU NON SYNDIQUÉS

L'indifférence serait une lâcheté

Ce n'est pas quand la loi dont on vous menace serait votée qu'il faudrait vous plaindre, c'est maintenant qu'il faut protester pour en empêcher l'adoption.

Si vous ne protestez pas

L'existence de vos établissements est menacée,
Votre liberté de commerçants va disparaître,
Vous paierez des taxes plus élevées que vos gros concurrents favorisés.

Voulez-vous :

Choisir librement vos programmes,
Ne pas permettre au fisc d'intervenir davantage dans vos affaires,
Ne pas voir augmenter le prix des films,

Et :

Etre détaxés réellement et sans conditions,

Joignez vos protestations aux nôtres

Remplissez le bulletin et retournez-le au Syndicat National sans retard. — Il ne constitue pour vous aucune adhésion à aucun groupement, il n'est que l'expression de votre volonté qui nous permettra de défendre victorieusement vos intérêts.



Prochainement

Un chef-d'œuvre

de



Charles Dickens

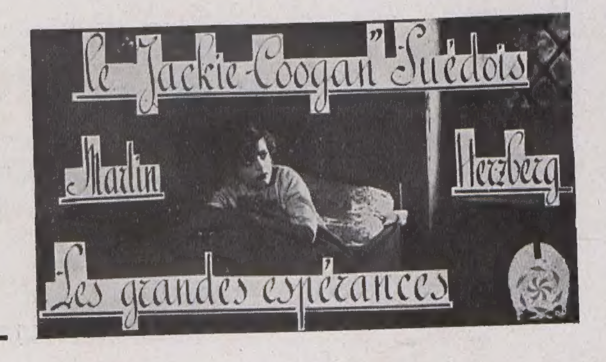
Les Grandes Espérances

avec **Martin Herzberg**

(Le Jackie Coogan Suédois)







La Majorité

Les Fédérations de Lyon, Bordeaux, Marseille, affirment leur solidarité avec le Syndicat National. Elles rejettent le pourcentage.

L'Association des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la Région. Président, M. E. Goiffon;

L'Association des Spectacles de Bordeaux et du Sud-Est. Président, M. Mauret-Lafage;

L'Association des Directeurs de Cinémas de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Président, M. Fougeret, confirment leur parfaite communion de vues avec le Syndicat National et rejettent toute obligation de pourcentage déterminé de film français dans les programmes.

Ordre du jour voté à l'unanimité à l'Assemblée Générale de l'Association des Directeurs de Spectacles de Bordeaux et du Sud-Ouest tenue le lundi 11 février 1923.

« Considérant que le devoir patriotique des directeurs de cinéma et leur intérêt commercial est de passer le plus grand nombre possible de films français les plus appréciés du public, estimant cependant que la liberté du commerce doit être respectée et que l'obligation de passer du film français ne peut être imposée que par la valeur et la qualité même du film et non par des diminutions de taxe;

« Décident de soutenir de toutes leurs forces le projet Barthe à la condition formelle que, lors de la discussion du projet Auriol, l'union de tout le spectacle se fasse complète pour obtenir que les cinémas, comme les théâtres et les music-halls, soient dégrevés de 50 % en province. »

M. Fougeret, président de l'Association des Directeurs de Cinémas de Marseille et des Bouches-du-Rhône, écrit au Syndicat National qu'il est absolument d'accord avec M. Mauret-Lafage dont nous publions ci dessus l'ordre du jour.

Ainsi qu'on le verra, la Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la Région proteste contre la proposition des auteurs :

A ces déclarations s'ajoutent plus de mille protestations individuelles au nom desquelles parle le Syndicat National.

La voilà, la majorité, la vraie majorité!

Fédération des Directeurs de Spectacles de Province

De Lyon et de la Région

Compte rendu de la réunion du 31 janvier

M. Goiffon préside, assisté de M. Elie, vice-président, et de M. Capelle, secrétaire.

M. Botex, vice-président; M. Jaquet, trésorier, et Mme Melkior se sont fait excuser.

M. Goiffon rend compte des entretiens qui ont eu lieu avec les représentants de la municipalité lyonnaise, au sujet de la taxe de 10 centimes. Le projet de remplacement de cette taxe par un prélèvement de 1 % est à l'étude dans les bureaux et ne saurait tarder à venir en discussion en séance publique du Conseil municipal.

En attendant, et pour ne pas laisser expirer les délais d'appel, l'assemblée décide de se pourvoir devant le Conseil d'Etat de la décision rendue par le Conseil de Préfecture du Rhône.

Le président donne ensuite connaissance des lettres échangées au sujet de la constitution de la Caisse de défense du Cinéma.



L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

présente

La FAUTE des AUTRES

Scénario et Réalisation de Jacques OLIVER

interprété par

ALCOVER–Ch. de ROCHEFORT–MARY THAY

(LES GRANDS FILS ARTISTIQUES S. O. L.)

Le Succès de Location de

LES DEUX SOLDATS

s'affirme de jour en jour

L'ANNÉE 1923 SERA



L'AGENCE GÉNÉRALE

CINÉMATOGRAPHIQUE

PRÉSENTE

CŒUR LÉGER

réalisé par R. SAIDREAU d'après Pierre VEBER

interprété par

PIERRE ETCHEPARE

Alice Aël - Koval - Bélières - Kerly - Robert Darthez

et Mary BELSON

(Les Films Saidreau).





A G C

Le deuxième Film de
La Série

MAURICE
CHEVALIER

réalisé par H. Diamant-Berger
d'après LABICHE

L'AFFAIRE
DE LA
RUE DE LOURCINE

(Film Diamant)

a été présenté avec
un gros succès par

L'AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
(Kastor et Lallement)

La Fédération de Lyon, à qui revient l'idée du prélèvement sur les programmes de tous les exploitants, qui avait toujours soutenu que les groupements régionaux devaient centraliser les fonds recueillis dans leur région, a obtenu gain de cause.

Une discussion s'engage ensuite au sujet du projet envisagé par les auteurs de films, les maisons d'édition et de location et les délégués de certains groupements parisiens du Cinéma, de subordonner la détaxation à l'obligation d'introduire dans les programmes 25 0/0 de films français.

L'assemblée approuve les termes de la lettre par laquelle le Président déclare que la *Fédération de Lyon et de la Région* ne peut donner son adhésion à un semblable projet, en raison de l'insuffisance de la production française, des difficultés d'application, d'une nouvelle occasion pour le fisc de mettre le nez dans nos affaires et du danger d'accaparement des films par les grosses entreprises d'exploitation. Nous ne pouvons pas accepter un projet qui créerait deux catégories d'exploitants, une qui serait détaxée, parce qu'elle peut se procurer la quantité nécessaire de bandes françaises, et l'autre qui sera obligée de payer les grosses taxes, parce qu'il ne lui sera pas possible de trouver suffisamment de film national.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire : P. CAPELLE.

Le Bulletin Officiel *de la Fédération des Directeurs de Spectacles du Sud-Est publie l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire :*

La Protection du Film français et la Diminution des Taxes

Au moment où l'exploitation cinématographique voit se desserrer un peu l'étreinte du fisc, voici que des groupements mènent campagne en faveur du film français.

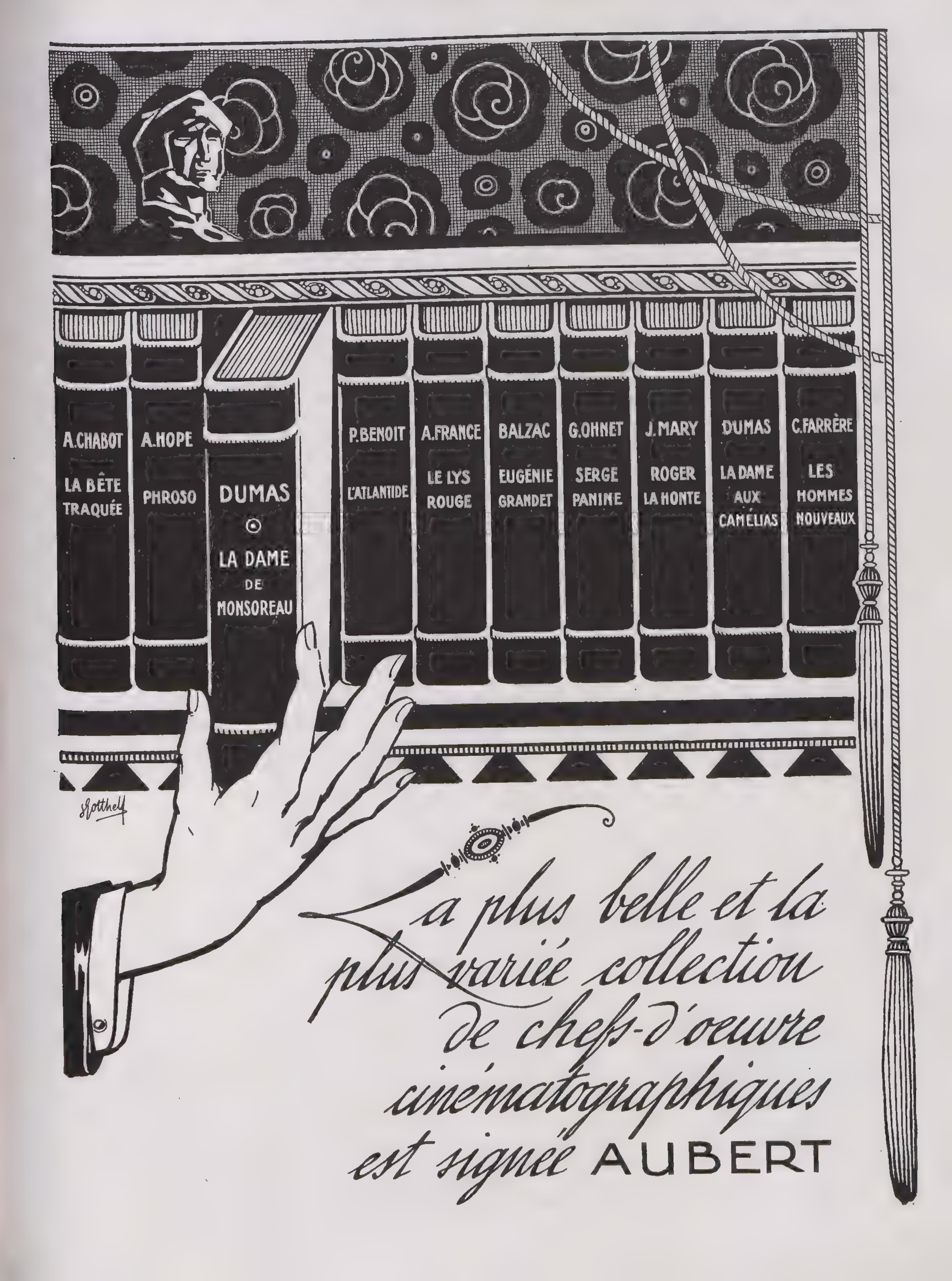
Les auteurs, les éditeurs, les artistes, auxquels ont cru devoir se joindre un certain nombre d'exploitants, qu'on pourrait souhaiter mieux inspirés, se sont réunis en un comité de défense pour demander au Parlement de subordonner la détaxation des Cinémas à la diffusion de la production française, comme si les deux questions devaient nécessairement marcher de pair.

Certes, le but est louable de favoriser l'art muet national, mais nous estimons qu'à la veille du vote par lequel le Sénat allait enfin accorder aux exploitants une légère atténuation de leurs charges, il était impolitique de compliquer la situation et de compromettre par un problème mal étudié le succès de nos revendications.

Que propose le Comité de défense du film français? D'appliquer aux cinémas deux tarifs : le tarif A, comportant les chiffres de l'amendement Barthe voté par la Chambre, et le tarif B, qui appliquerait le taux du projet Taurines (4 0/0 jusqu'à 10.000 fr., 6 0/0 de 10 à 25.000 fr., 10 0/0 de 25 à 50.000 fr., 15 0/0 de 50 à 100.000 fr., et 20 0/0 au-dessus de 100.000 fr.) à ceux qui justifieront avoir passé dans leurs programmes du mois au moins 25 0/0 de films français.

A un semblable projet, que d'arguments on pourrait opposer! D'abord celui qu'invoquait M. Costil, directeur des Etablissements Gaumont. qui estimait que la production française était actuellement incapable d'alimenter dans de telles proportions les écrans de notre pays.

En outre, ne serait-ce pas un mauvais service à rendre à l'industrie nationale du film que de favoriser par ce débouché forcé la fabrication des


A.CHABOT
LA BÊTE TRAQUÉE
A.HOPE
PHROSO
DUMAS
LA DAME DE MONSOREAU
P.BENOIT
L'ATLANTIDE
A.FRANCE
LE LYS ROUGE
BALZAC
EUGÉNIE GRANDET
G.OHNET
SERGE PANINE
J.MARY
ROGER LA HONTE
DUMAS
LA DAME AUX CAMÉLIAS
C.FARRÈRE
LES HOMMES NOUVEAUX
La plus belle et la
plus variée collection
de chefs-d'oeuvre
cinématographiques
est signée AUBERT

« navets »? L'édition française sort encore trop souvent des bandes qui ne sont pas présentables.

C'est par sa qualité que le film français peut et doit trouver son développement. C'est là, et non ailleurs, que réside pour lui le succès. Est-ce que les grandes et belles œuvres sorties de nos studios ont eu besoin d'une loi pour fournir une brillante carrière? Les bons films n'ont pas besoin d'être imposés; ils s'imposent d'eux-mêmes. Et quel est le directeur français qui ne préférera, à prix égal et à qualité égale, un film français à un film étranger?

Cette obligation de passer un minimum de bandes françaises ne peut que rendre illusoire la diminution des taxes que nous pourrions obtenir. Elle nous enlèverait, par surcroît, la libre exploitation de notre commerce, en nous imposant une marchandise plutôt qu'une autre; elle détruirait le jeu de la libre concurrence et nous livrerait, pieds et poings liés, aux exigences des éditeurs.

C'est ce que nous ne pouvons admettre. Charbonnier doit être maître chez soi.

Nous ne parlons pas des difficultés d'application de ce projet, des combinaisons qu'il peut masquer, des difficultés qu'il peut créer aux exploitants de province, d'une intrusion supplémentaire du fisc dans nos affaires.

Tout ceci suffit à nous faire rejeter ce projet et nous ne pouvons qu'approuver le Syndicat national de l'Exploitation cinématographique, qui groupe les petits et moyens exploitants de la capitale, d'ouvrir un referendum à ce sujet parmi tous les exploitants de France.

Il les invite à joindre leurs protestations aux siennes, gour conserver le droit de choisir librement leurs programmes, ne pas permettre au fisc de s'immiscer davantage dans leurs affaires; ne pas voir augmenter le prix des films et être détaxés réellement et sans conditions.

Nous ne saurions qu'engager nos adhérents à manifester de cette façon leur désapprobation de ce projet néfaste.

Association Amicale des Opérateurs de Projection

Siège provisoire, 6, rue de Crussol
Téléphone Roquette 03-60

Réunion du Bureau, du 19 Février

Présents : MM. A. Bouché, Beynet, Corsini, Christy, Desanti, Ruth, Rivereau, Vallet.

Excusés : MM. Boissey et Piriou.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Bouché.

Il est d'abord procédé à la nomination d'un secrétaire-adjoint ; M. G. Christy, qui accepte est nommé à l'unanimité.

A la suite du vote émis par l'Asemblée générale du 7 février, et après examen de la situation financière, qui est bonne par suite des dons et cotisations reçues, le bureau décide de ramener le montant des cotisations mensuelles à *trois* francs, cette mesure étant applicable à l'année écoulée. L'excédent existant ainsi au compte des membres ayant versé régulièrement sera reporté à leur compte sur l'année en cours. Un état exact sera fourni à chacun, et un rappel sera fait à ceux des membres dont le compte, malgré cette mesure, ne sera pas à jour pour l'année 1922. S'il n'y est pas répondu, ces membres seront considérés comme démissionnaires suivant l'article 9 des statuts.

Communication est donnée par M. Beynet des démarches qu'il a faites et du bon accueil qu'il a trouvé auprès des principaux journaux corporatifs en vue de la publicité de l'Association.

Le Conseil décide de faire paraître une annonce dans certains de ces journaux.

L'étude est commencée d'un projet à établir en vue des démarches à faire pour obtenir de la Préfecture de Police l'institution d'un Brevet Officiel d'Opérateur comme il en existe déjà dans plusieurs villes Françaises.

La séance est levée à 12 h. 1/2.

Le Président, A. BOUCHÉ. *Le Secrétaire Général,* L. BEYNET.

CONCESSION GREGORY

Les 3 Nouvelles Comédies

PALLADIUM

(sont des merveilles de fou-rire)

France - Belgique - Suisse

Espagne - Portugal - **Italie** - Balkans - Egypte

Amérique (Sud et Centre)

23, Rue Pasquier



Louvre 43-12

A l'Honneur

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons par L'Officiel *que notre sympathique collaborateur Joseph Latour, le populaire et vibrant poète, auteur de* Debout, les morts! *et de tant d'autres jolies œuvres que les lecteurs du* Courrier *ont déjà pu apprécier, vient d'être élevé au grade suprême de l'Université, Officier de l'Instruction Publique.*

Cette distinction honorifique a d'autant plus de valeur qu'un récent Décret en a rendu plus rigoureuses les conditions d'obtention.

Quoique Joseph Latour soit un simple et un modeste, ses titres sont multiples et non des moindres.

C'est lui qui, dès 1894, partisan du plus lourd que l'air, fut l'inspirateur et le premier précurseur de l'Aviation, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Lui, qui, par son journal La Guerre politique, *sous le pseudonyme populaire de Jacques Vindex, balaya, en 1900, les légions de financiers véreux qui infestaient Paris et dévalisaient la trop confiante épargne de nos campagnes.*

Lui que l'on retrouve encore, avec Popp et Branly, au berceau de la Télégraphie sans fil.

Le Cinéma ne devait pas le laisser indifférent; il se livra tout entier à cette nouvelle passion et fonda plusieurs établissements dans sa région toulousaine, dont le célèbre Chante-Clair. *Grâce à ces initiatives, il réussit à verser, pendant la guerre, plus de 6.000 francs aux blessés et œuvres de guerre diverses.*

Enfin, actuellement, auteur d'un projet de loi à l'étude susceptible de procurer au budget la ressource annuelle d'une cinquantaine de millions.

La rosette à palme d'or, de l'Instruction Publique, ne pouvait, en vérité, être mieux placée.

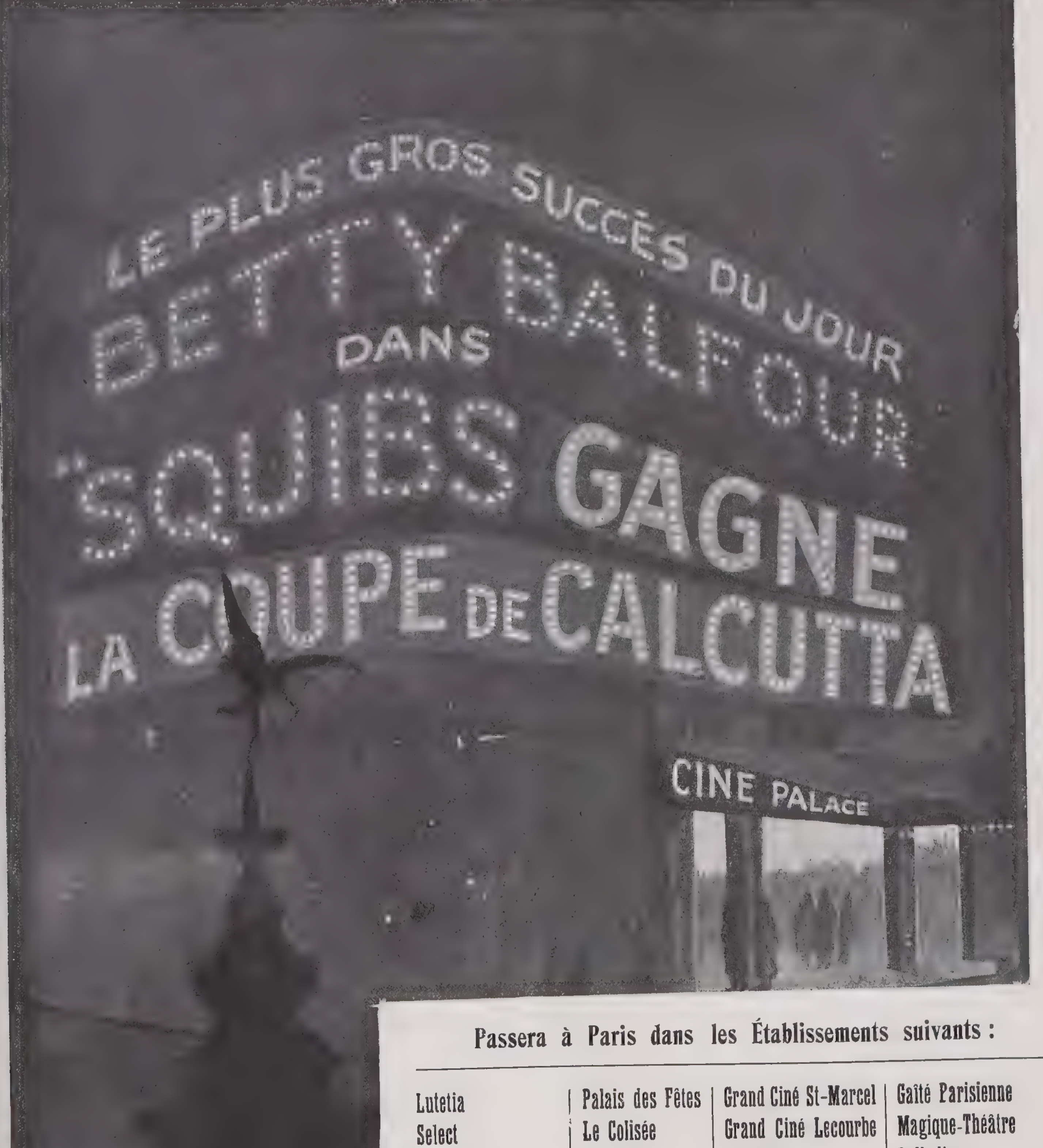
Nos plus sincères félicitations.

C'est toujours la guerre... en Allemagne

En tête d'un des récents numéros de La Litchtbild Bühne, *grand corporatif allemand, nous lisons ceci :*

Guerre économique à la France et à la Belgique. — Une conférence au Ministère du Commerce. — L'interdiction des films français et allemands.

Dans l'article de tête de notre dernier numéro, article qui était écrit lorsque la marche française vers la Ruhr s'accomplissait, mais dont la portée ne se laissait pas encore mesurer, nous disions qu'en considération du caractère international de l'industrie cinématographique, les conventions conclues entre Pathé-Consortium-Cinéma et



Passera à Paris dans les Établissements suivants :

Lutetia	Palais des Fêtes	Grand Ciné St-Marcel	Gaîté Parisienne
Select	Le Colisée	Grand Ciné Lecourbe	Magique-Théâtre
Capitole	Lyon-Palace	Palais Montparnasse	Palladium
Barbès-Palace	Ciné-Opéra	Ciné Danton	Triomphe-Ciné
Palais des Glaces	Splendid-Ciné	Grand Ciné Bosquet	Le Régent
Féeric	Parisiana	Excelsior	Cyrano
etc.	etc.	etc.	etc.

En location aux CINÉMATOGRAPHES HARRY

L'Emelka signifiaient une nouvelle orientation économique du marché international des films. Ce commencement d'entente commerciale sur le domaine du film fut malheureusement paralysé dans son germe par l'attitude subséquente du militarisme français. Les détenteurs de la puissance militaire de la France trouvent qu'il est opportun de déclarer à la vie économique de l'Allemagne une guerre mortelle. Bien que l'industrie filmique soit une industrie internationale, on entend dire, par de nombreuses personnalités dirigeantes, qu'elle ne fasse pas, dans cette lutte, bande à part, mais qu'elle se déclare absolument solidaire avec les autres industries. Cette solidarité devrait ensuite être affirmée par l'industrie filmique tout entière en ce sens *que toutes les associations de cette branche prendraient position contre la production française par une déclaration commune :* Aucun directeur de cinéma ne devra présenter au public allemand un film français; aucun loueur ne devra mettre sur le marché allemand un film français; aucun importateur ne devra introduire des films français; aucun fabricant ne devra en produire avec de l'argent français.

Un pareil procédé aura naturellement l'appui officiel nécessaire. Nous savons, pour notre part, que des pourparlers ont déjà eu lieu au Ministère du Commerce *dans le but de rompre toutes les relations entre les firmes allemandes d'un côté, et les firmes françaises et belges de l'autre;* ensuite toute importation de films français et belges ainsi que de toutes autres marchandises provenant de ces pays devra être prohibée.

D'ailleurs, nous apprenons qu'une grande firme allemande *a signifié formellement à ses correspondants français que, vu la mentalité actuelle de l'Allemagne, elle ne sera pas en mesure de porter sur le marché les films français prêts à sortir* et d'exiger des directeurs qu'ils exposent leurs établissements aux ressentiments du public contre la France.

Nous sommes d'avis que, dans cette importante question, l'ensemble de l'industrie a la parole et que la marche à suivre ne peut être réglée que dans une assemblée générale des industries cinématographiques.

La Misère du Cinéma

La misère du Cinéma n'est pas un vain mot. A la liste déjà longue des cinémas qui ont fermé leurs portes depuis l'application des taxes, il convient d'ajouter celle-ci que Me Meignen, avocat conseil de la *chambre syndicale française de la cinématographie,* nous envoie :

« *Aux environs de Paris nous trouvons ceux de la Poste à Neuilly, la Salle des Fêtes de Châtillon, Artistic à Saint-Ouen, Mirific à Malakoff, Family à Saint-Maur, Salut à Bois-Colombes, Pélican à Argenteuil, Eden à Montreuil, Victor-Hugo à Neuilly-Plaisance, Bijou à Saint-Germain, Palace à Melun, ceux de Combs-la-Ville, de Villeparisis, de Villemomble, de Gagny, d'Ecouen...*

« *En province, nous pouvons en nommer quelques-uns : Fantasio à Lyon, Cronenbourg, Madelon et Polygone à Strasbourg, Moderne Saint-Louis (Bas-Rhin), Fleuri à Nice, Royal à Cannes, Majestic à Moulins, Nouveautés à Besançon, des Ferronniers à Douai, Eden à Epernay, Sévigné à Saint-Servan, Mévisto à Elbeuf, Familia à Beaune, Eden à Ronchamp, Carnot à Guise, Olympia à Lézignan, Royal à Serquiguy, Mondain à Beaumont-sur-Sarthe, Barrucaud à Villeurbanne, Olympic à Saint-Aubin-Boullenq, ceux de Forges-les-Eaux, du Haulme, de Bonneval, de Paray-le-Monial. J'en passe, et des meilleurs, ou des plus importants.* Et Me Meignen commente son envoi :

« *Maintenant, Messieurs les Parlementaires, par cette liste d'une quarantaine de noms, voyez le préjudice que l'exagération des taxes a porté à l'Etat et aux bureaux de bienfaisance, en faisant disparaître la matière imposable.*

« *Pendant que, en raison des fautes commises,*

nos salles déjà trop peu nombreuses, ferment les unes après les autres, et que la production française est, par ce fait, anémiée, les Allemands multiplient leurs établissements chez eux et à l'étranger et intensifient leur production, profitant de ce merveilleux instrument de propagande qu'est le cinéma pour inspirer la haine de la France et chercher à la séparer de ses alliés ! »

*
* *

M. Eugène Lotz, propriétaire du Grand Cinéma Central et du Cinéma Variétés, de Colmar nous écrit :

Colmar, 17 février 1923

« *Comme suite à l'article paru dans votre journal, nous avons l'honneur de vous informer que deux cinémas ont été obligés de fermer dans notre ville à Colmar : le cinéma d'Alsace-Lorraine et le cinéma Kursaal....* »

Le " Courrier " à Marseille

La Soirée Cinématographique

Le Tout-Marseille des présentations vient d'être particulièrement gâté cette semaine : *Les Opprimés*, *L'Etroit Mousquetaire*, dont on vient de lui donner la primeur, vont affronter bientôt le public populaire de notre port ensoleillé. Goûteront-elles, nos belles marseillaises aux formes généreuses et leurs jovials compagnons, mangeurs-de-choses-crues, goûteront-ils la fine qualité de ces deux films si éminemment français ?

Notre bonne foule n'est pas précisément sensible aux nuances subtiles. Et même parmi le public « entraîné » des présentations, le charme ingénu de Charles Ray et la gaîté naïve de la comédie simplette *Une Leçon de One Step* ont soulevé plus de rires que la délicieuse parodie de Max Linder. Pour goûter la parodie il faut avoir le sens de l'ironie, ou du moins un peu d'humour, deux tours d'esprit si étrangers à notre débonnaire masse dont la gaîté est toute physique. Mais, par contre, cette impuissance à la « gouaille » est peut-être une des causes de la sensibilité surprenante dont elle semble faire preuve à l'égard de tels chefs-d'œuvre dramatique de l'écran, moins vivement goûtés, dit-on, dans d'autres villes. Obscurément, mais avec ferveur, notre foule subit l'ascendant de la beauté pour peu que cette beauté contribue à émouvoir son cœur bienveillant, pitoyable et sentimental.

C'est ainsi que *Jocelyn* peut passer en troisième vision dans un établissement de quartier et susciter une égale affluence. Et c'est vraiment une chose touchante que le recueillement d'un tel public devant le spectacle de ces tableaux d'une si idéale noblesse, d'une si idéale pureté. S'il fallait un poète pour tirer de l'emphase discrète et ingénue du poème, cette évocation si profondément, si sobrement humaine et harmonieuse, s'il fallait des poètes pour donner aux visages des héros, ce rayonnement de piété et de vie intérieure qui sont l'essence même du douloureux rêve lamartinien, il faut aussi dans l'âme populaire un coin de poésie pour expliquer la sensation profonde créée en elle par la souffrance de personnages si loin de toute vie quotidienne, pour qu'elle murmure sa sympathie naïve à l'égard d'une grave beauté si différente de celle qu'elle a accoutumé d'apprécier. Et si après avoir tenu six semaines au Kursaal, *Les Deux Orphelines* ont triomphé et triomphent encore dans divers cinémas de quartier, si des milliers et des milliers de gens continuent à pleurer, vibrer, frémir au déroulement haletant du film, haletant eux-mêmes comme à pas une des plus sensationnelles inepties grimacées à leur intention, n'est-ce pas encore qu'ils sont saisis à leur insu par l'art exquis des deux Gish, ou le charme pathétique de tel visage par la largeur du rythme, la luxuriance harmonieuse de l'imagination, de même que les a pénétrés, sans qu'ils s'en doutent davantage, la grande tristesse romantique de ce *Jocelyn* incomparable que nous a valu la profonde sensibilité artistique de M. Poirier et de ses interprètes.

Le "Courrier" en Allemagne

La Censure en Allemagne

Une décision récente du Tribunal administratif définit comme suit la compétence de la censure allemande :

Les offices de censure sont des autorités administratives exerçant des fonctions juridiques. Leurs décisions sont basées sur la loi concernant les cinématographes et limitées par elle. Les autorités de censure sont indépendantes et responsables. C'est en ceci qu'elles se distinguent des anciens offices rattachés à la police, qui n'étaient que des organes administratifs. Les instances juridiques ordinaires sont donc liées par les décisions constitutionnelles qu'elles prennent. C'est pourquoi la question se pose de savoir non seulement si les décisions émises par les offices de censure découlent de considérations positives et matérielles, mais encore dans le cas particulier si l'office s'est déclaré avec raison compétent.

Le prix du film vierge.

Le prix du film vierge comporte en février 795 marks par mètre pour le positif et 1.200 marks le mètre pour le négatif, contre 360 et 600 marks en janvier.

Le contingent des loueurs en 1923.

L'office du commerce extérieur a décidé de mettre à la disposition des loueurs indigènes un contingent de 80.000 mètres de films étrangers. Le contingent est donc le même que l'année dernière. Les maisons particulières ont droit de participer à la répartition pour autant qu'elles existaient avant le 1er décembre 1922 et qu'elles continuent leur activité à l'avenir.

Importation.

Le fait qu'Ermolieff a transporté son champ d'activité à Berlin a pour conséquence que ses films arrivent maintenant tout d'un coup sur le marché allemand. La semaine dernière, par exemple, trois de ces films ont été présentés. Il s'agit de *La bande noire*, *Les mille et une nuits* et *Pater Sergius*.

Exportation.

La revue *Der film* avait donné, il y a quelque temps un article de son correspondant polonais rapportant sur l'expansion française en Pologne et sur les succès remportés dernièrement par les Français dans ce pays. Cet article a attiré l'attention de nombreux cercles d'intéressés. *Der Film* publie maintenant une lettre qu'il a reçue de Pologne à la suite de cet article. Voici ce qu'elle dit : « Nous connaissons des cas dans lesquels le même monopole a été vendu deux et trois fois où des intermédiaires ont exigé pour des films qu'ils avaient payé 200.000 à 250.000 marks, 15.000 à 20.000 fr. Nous connaissons cependant aussi des cas dans lesquels des monopoles ont été payés depuis plusieurs mois, sans que les films aient été livrés, attendu que, pour diverses raisons — le plus souvent par manque d'argent — le producteur ne peut pas les terminer.

De même, la qualité du film allemand n'est plus la même qu'autrefois. Le film allemand ne progresse plus. L'explication de ce fait est aisée. Avant même que le film ait été commencé, les intermédiaires en achètent le monopole pour divers pays. Le producteur empoche l'argent et tourne ensuite aussi vite que possible pour que l'argent encaissé ne se déprécie pas en cours de fabrication. Avec une telle façon de produire, il n'est plus possible de parler d'un travail réellement artistique.

La Pologne a un grand avenir et c'est pourquoi il ne doit pas être négligé par le producteur allemand.



C'est pourquoi, à notre avis, il serait bon de repousser tout commerce intermédiaire. Il faut, avant tout, qu'un film soit vendu directement pour la Pologne sans passer par l'intermédiaire des mercantis viennois. Si c'est le cas, il ne sera plus aussi facile de surclasser le film allemand en Pologne.

Le grand film de la Terra *L'Homme au masque de fer* a été vendu en Angleterre et Colonies pour 3.000 liv. st.

Production.

La Koop-Film est en train de travailler à un nouveau grand film *Le duc d'Aléria* dont les extérieurs sont tournés actuellement en Suisse sous la direction de Heinz Schall.

La Ufa vient de terminer son film *L'Evangéliste*, d'après l'opéra du même nom, de Kienzl.

De même, la Ufa a présenté la semaine dernière son film *Nora*, d'après *La Maison de Poupées*, d'Ibsen. La technique de ce film est intéressante. Au demeurant, il suit entièrement le scénario d'Ibsen.

La division scientifique et éducatrice de la Ufa travaille actuellement de façon intensive. J'ai vu, à ce propos, une intéressante étude, au ralentisseur, des mouvements de l'homme dans la danse, le jonglage, le tir, etc. Le film en question est toujours en travail. Il sera prochainement terminé. J'ai vu aussi de la même façon le film intitulé *Dans l'atelier du sculpteur*, qui montre les diverses phases de création d'une sculpture de marbre et de bronze. Ce film est également intéressant et très éducatif. Il sera présenté prochainement.

Mouvement cinégraphique.

Il vient de se fonder à Berlin une nouvelle fabrique de film vierge, au capital de 10 millions de marks. Sa raison sociale est Autorgin Rohfilm A. G.

Une fondation assez mystérieuse est celle de la Deca Film qui représente une sensation dans la cinématographie berlinoise à cause de son énorme capital de 200 millions. On dit que c'est une filiale de l'Ufa ; mais cette maison a fait paraître un démenti formel à ce sujet.

LA VIE ARTISTIQUE A BERLIN

Une aventure nocturne.

Il y a quelque temps deux gentlemen élégamment vêtus se promenaient le soir dans les rues de Berlin, l'un suivant l'autre. Etant donné la grande insécurité qui règne actuellement à Berlin, ils se figurèrent l'un et l'autre avoir affaire à un bandit-gentleman, et, pour mettre fin à leur respective incertitude, se précipitèrent l'un sur l'autre. Il en résulta un match de boxe dans toutes les règles, jusqu'à ce que les gardiens de l'ordre public qui, par hasard, se trouvaient là, à propos, eussent mis fin à cette exhibition non annoncée réglementairement.

Lors de l'interrogatoire au prochain commissariat de police, les personnalités des deux amateurs furent établies et on s'aperçut, non sans stupeur, qu'il s'agissait de l'acteur italien Luciano Albertini, l'acrobate bien connu, et de... son metteur en scène Joseph Delmont. Chacun des deux intéressés déclare avoir été attaqué par l'autre et avoir cru rencontrer un de ces bandits si fréquents à Berlin aujourd'hui. Dans l'obscurité de la rue ils ne se sont pas reconnus.

L'affaire aura une suite judiciaire pour tapage nocturne. Elle a, en outre, provoqué un éclat de rire général dans tous les milieux cinégraphiques berlinois. En sortant du poste, les deux intéressés se rendirent ensemble et paisiblement chez le médecin le plus proche.

* * *

Henny Porten et Gaumont.

Henny Porten, la célèbre vedette allemande qui travaille ordinairement pour la Gloria a une fort mauvaise presse actuellement en Allemagne. On lui reproche de tourner le film *Struensee* pour le compte de Gaumont. Les exploitants allemands ont décidé de la rayer de leurs programmes. Et on dit que l'art est international !

Harry Hardt, l'acteur principal du nouveau film de Hagenbeck : *La Course au bonheur*, se trouvait en train de faire une promenade en ski près du camp où il tourne les extérieurs du film en question, lorsqu'il entendit des cris dans le voisinage. Il se dirigea dans la direction des appels et se vit bientôt en présence d'une femme et d'un enfant évanouis tous deux dans la neige et à moitié morts de froid. Avec l'aide de son compagnon, il réussit à les ramener tous deux au camp et à les sauver ainsi d'une mort certaine.

DERNIÈRE HEURE

Notre ami M. Delaune, Président du Syndicat National ayant été mis en cause dans divers corporatifs par M. Michel Carré, lui adresse la réponse suivante que nous insérons volontiers :

Réponse à M. Michel Carré

Dans une violente diatribe, M. Michel Carré (?) imitant l'exemple de ses nouveaux amis, daigne à son tour m'honorer de ses injures.

Je laisse tomber dans la même boîte les épithètes de l'un et les grossièretés des autres.

Toutefois que M. Michel Carré (?) me permette de lui dire qu'une cause est bien mauvaise quand elle a besoin d'être appuyée par des insolences et que « *petit homme au poil blanc* » *à la figure de bouledogue, à la mentalité où il craint de ne rencontrer que le vide : à l'absolue mauvaise foi ! etc., etc...* prouve simplement que l'éducation de M. Michel Carré (?) a des lacunes.

La prose de M. Michel Carré (?) ne soulèvera pas « l'Ire » du Syndicat National, pas plus que celle de son Président, mais elle surprendra les braves gens qui, de tous les points de la France, protestent avec nous et qui ignoraient M. Michel Carré (?).

Sa fugue épistolaire n'aura pour résultat que de resserrer les liens de solidarité qui unissent la Fédération du Sud-Est au Syndicat National et qui, avec lui, proteste contre l'intrusion de M. Michel Carré (?) dans cette question de taxes frappant l'exploitation ; question dans laquelle, ne lui déplaise, il n'a rien à voir, pas plus que le « Syndicat des Machinistes » et des coiffeurs ! qu'il invoque.

M. Michel Carré (?) qui feint d'ignorer le Syndicat National, qui en discute l'influence, juge cependant nécessaire de combattre son action en adressant sa protestation enflammée à toute la Presse Corporative ; un tel effort contre le Syndicat National dénote dans son esprit, une bizarre contradiction et si M. Michel Carré (?) « *a des craintes sur ma mentalité* », sa façon de faire me fixe définitivement sur la sienne.

M. Michel Carré (?) déclare donc que si, primitivement, ils (les auteurs) subordonnaient en effet la détaxe à une « obligation » de pourcentage de films français sur les écrans, il a préféré s'entendre avec tous les représentants (?) de l'Industrie Cinématographique et remplacer l' « obligation » souhaitée par un « avantage » accordé à ceux qui passeraient sur leurs écrans dans le mois 15 0/0 de films français.

Telle est la thèse de M. Michel Carré (?) ; il ne m'accusera pas de déformer sa pensée, car je l'ai exposée aussi exactement que possible.

Voici ma réponse :

Il n'y a plus d'obligations, dites-vous. Expliquez-moi donc alors, M. Michel Carré (?) comment un petit exploitant pourra profiter de la détaxe, que vous prétendez lui offrir, sans l' « obligation » pour lui de passer 25 0/0 de films français (aujourd'hui), 50 0/0 demain, 80 0/0 l'an prochain ? car c'est votre idée de derrière la tête et que vous dissimulez sous le mot « principe ».

Et d'autre part, vous ne dites pas quels sont ceux qui *pourraient* bénéficier de l' « avantage ».

Vous vous en gardez bien et cependant vous avez reconnu, ainsi que vos nouveaux amis, que la petite exploitation ne pourrait pas en profiter.

Maintenant prenons votre proposition et disséquons-la, non seulement dans ce qu'elle dit, mais encore dans ce qu'elle veut dire et dirait, en réalité, demain, si elle était adoptée.

Respectons le fond et redressons la forme ; ne

jouons pas sur les textes et rétablissons-les dans leur esprit.

Et voici ce que l'on y trouve :

L'article 92 de la loi, du 25 juin 1920 serait ainsi modifié :

« Tous les Directeurs de Cinématographes, sans exception, seront taxés sur leurs recettes dans la proportion et suivant les modalités du projet Taurines fixées par le Tableau B.

4 % jusqu'à 10.000 fr. de recettes mensuelles
6 % de 10.001 à 25.000 — —
etc., etc...

Toutefois, les Directeurs qui « *ne pourront pas* » passer 25 % de films français dans le mois seront « surtaxés » suivant les modalités du Tableau A (amendement Barthe).

6 % jusqu'à 15.000 fr. de recettes
10 % de 15.001 à 30.000 —
etc., etc...

Eh bien ! dites-moi M. Michel Carré (?) si votre « avantage » ne devient pas une « obligation » pour les « favorisés » et une « pénalité » pour les autres c'est-à-dire les petits exploitants qui ne pourraient passer 25 % de films français aujourd'hui, 33 % demain, 60 ou 80 % l'an prochain comme telle est votre intention et comme vous l'avez reconnu dans les lignes suivantes signées de votre main et que je tiens à la disposition des incrédules :

« Mais il est entendu que dans un an pour « l'étude du prochain budget, la discussion sera « reprise et que les petits exploitants, qui, à « l'heure présente, se trouvent incapables de pro- « fiter d'une détaxe subordonnée à un pourcen- « tage de films français, attendu que de nombreux « directeurs sont aujourd'hui liés pour un an « avec des maisons étrangères ne pourront pas « faire valoir ces mêmes arguments qui seront « alors sans valeur et dont il ne sera plus tenu « compte. »

En conséquence, on propose les deux tarifs suivants :

Tarif A (amendement Barthe).
Tarif B (amendement Taurines).

Signé : MICHEL CARRÉ.

Il est intéressant de rapprocher de cette déclaration, celle faite précédemment au nom de votre Comité et ainsi conçue :

« Ce serait exposer à un échec certain la propo- « sition présentée par le Comité si l'on réduisait « le 33 % à 25 % car le Sénat estimerait qu'un trop « grand nombre d'exploitants bénéficieraient de « la détaxe, ce qui reviendrait alors à l'adoption « pure et simple du projet Taurines pour tous et « en présence des difficultés financières du pays « les sénateurs reculeraient devant le déficit que « cette détaxe creuserait dans le budget ».

Puis poursuivant sa démonstration, M. Michel Carré (?) me demande en quoi cela me gêne, puisque je me déclare satisfait de l'amendement Barthe ?

Je lui réponds simplement ceci :

Il n'est pas admissible qu'une loi contraigne des commerçants à payer, pour des recettes égales, des taxes différentes.

Il est encore moins admissible, que les petits exploitants soient frappés de taxes plus élevées, du seul fait qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de se procurer la quantité de films français nécessaires, quantité, que ni vous, M. Michel Carré (?), ni votre Comité de défense, n'êtes capables de leur assurer.

F. DELAUNE.

N. B. — A deux reprises différentes, M. Michel Carré nous parle de la « *Commission Financière du Sénat* » (??) et déclare :

« *J'ose affirmer que La Commission Financière du Sénat présidée par M. Deloncle était, après nos explications très disposée à vous l'imposer (le 33 0/0).*

On pourrait croire à une erreur, mais avec une intention évidente de créer l'équivoque, M. Michel Carré revient à la charge en disant :

« Elle (notre campagne) cherche à brouiller les cartes et à modifier l'opinion déjà faite de la « Commission Financière » (???) du Sénat ! »

S'il s'agit de la Commission des finances, M. Michel Carré (?) exagère ; car celle-ci ne l'a jamais entendu. Elle est d'ailleurs présidée par M. Milliès-Lacroix et non par M. Deloncle, si c'est du groupe interparlementaire dont il veut parler il lui attribue une qualité et un pouvoir que ce groupe ne possède pas.

F. D.

Un ordre du jour de la Fédération des Directeurs de Cinématographes du Nord-Ouest.

La F. D. C. N. O. comprend les départements : Somme, Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir.

Le bureau de la F. D. C. N. O. réuni à Rouen, le lundi 26 février 1923, à son siège social, après avoir entendu les explications de MM. Hermand, président et MM. Leriche et Chaumont, vice-présidents.

Vote à l'unanimité les 2 ordres du jour suivants :

La F. D. C. N. O. adresse à MM. les Députés et, en particulier, à MM. Taurines, Levasseur et Barthe, ses plus vifs remerciements pour la sollicitude et l'esprit d'équité dont ils ont fait preuve en défendant la cause si compromise de la cinématographie.

La D. F. C- N. O., se rendant compte des difficultés budgétaires actuelles, reconnaît l'effort accompli pour l'amélioration apportée au sort des petites exploitations de province pour le vote de l'amendement Barthe (bien que l'amélioration soit insuffisante) mais formule le vœu que les salles de cinéma de province soient comprises dans le projet Auriol qui prévoit la détaxation de 50 % pour les théâtres et les music-halls de province.

2° Le Conseil d'Administration de la F. D. C. N. O., après avoir pris connaissance du texte présenté par le Comité de défense du Film français :

Considérant que, tant au point de vue devoir patriotique qu'au point de vue compétence artistique, l'intérêt des Directeurs est de passer le plus grand nombre possible de films français mais, d'autre part, estimant que le Cinéma doit, comme tout autre commerce, conserver sa liberté d'action, estime que le film français ne devant s'imposer autrement que par sa valeur et sa qualité, rejette tout projet comportant l'obligation d'incorporer dans les programmes un pourcentage quelconque de films français :

Décide de soutenir de toutes ses forces le projet Barthe à la condition formelle que, lors de la discussion du projet Auriol, l'union de tout le spectacle soit complété pour obtenir que les cinémas, comme les théâtres et music-halls de province, soient dégrevés de 50 %.

Le Président : HERMAND. *Le Secrétaire :* F. PETIT.

Les Syndicats

Pour répondre à de nombreuses demandes de lecteurs et d'ailleurs nous publions ci-dessous les adresses des différentes organisations cinématographiques.

Chambre Syndicale de la Cinématographie Française : Président : M. Demaria, 325, rue Saint-Martin, Paris (3e).

Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes : Président : M. Brézillon, 199, rue Saint-Martin, Paris (3e).

Syndicat du Nord et du Pas-de-Calais : Président : M. Gervois, 21, place de la Bourse, Lille (Nord).

Syndicat des Grands Etablissements Parisiens : Président : M. Benoît-Lévy, 4, rue d'Aguesseau (8e).

Syndicat National de l'Exploitation Cinématographique : Président : M. Delaune, 6, boul. St-Denis (10e).

Fédération Générale des Associations des Directeurs de Spectacles de Province : Président : M. Mauret-Lafage, Grand Théâtre de et à Bordeaux.

Fédération des Directeurs du Nord-Ouest : Président : M. Hermand, 5, place de la République, Rouen.

Fédération des Directeurs de Spectacles de Lyon et de la Région : Président : M. Goiffon, 131, rue Moncey, Lyon,

Association des Directeurs de Spectacles d'Alsace-Lorraine : Président : M. Hahn, 13, rue Sainte-Barbe, Strasbourg.

Association des Directeurs de Spectacles de Marseille : Présidents : MM. Berengier et Fougeret, 35, rue Grignan, Marseille.

Association professionnelle de la Presse Cinématographique : Président : M. Michel Coissac, 325, rue Saint-Martin, Paris (3e).

CINÉ-RÉFLECTEUR à ARC BREVETÉ pour COURANT CONTINU et ALTERNATIF

Dans les efforts qui ont été faits en vue d'améliorer le matériel cinématographique, de réduire les frais d'exploitation et de simplifier le fonctionnement des postes projecteurs, la question de **l'éclairage de la projection** a retenu notre attention toute spéciale. C'est au cours de ce travail et d'une longue série de recherches scientifiques qu'ont muri les principes qui ont été mis en application sur la construction de notre CINÉ RÉFLECTEUR à arc breveté.

CONSTRUCTION DE LA LAMPE

Dans l'agencement mécanique de la lampe Ciné-Réflecteur on s'est, avant toute chose, attaché à ce que la lampe put s'adapter facilement et rapidement sans transformation préalable, dans le corps de lanterne de n'importe quel projecteur cinématographique d'exploitation. On a mis à profit les leçons de l'expérience pour que le maniement de la lampe soit commode et agréable.

On a tout d'abord trouvé une solution simple et heureuse pour le réglage des charbons. Les porte-charbons peuvent s'avancer ou reculer, au moyen d'un double jeu de bras latéraux articulés, dans un support à glissières qui est lui-même réglable en hauteur. Ces bras articulés sont actionnés par une vis sans fin montée sur le bâti de la lampe ; de sorte qu'il suffit de tourner un moleté pour rapprocher les charbons. Un deuxième dispositif permet de régler séparément les charbons, soit afin d'utiliser des charbons de longueurs différentes, soit pour régler le cratère. Afin de restreindre le plus possible l'ombre portée par l'armature des charbons, les glissières sont disposées en dehors du faisceau lumineux ; toutefois les joues en tôle du porte-charbons sont assez fortes pour qu'il n'y ait jamais à craindre de déplacement des charbons et, par suite du cratère, même avec le maximum d'intensité de courant, de sorte qu'on a pu supprimer tout dispositif complémentaire pour le réglage du cratère.

Les manchons porte-charbons constituent une innovation ; ces manchons sont presque entourés par les porte-charbons et sont maintenus par une pince à levier. Pour remplacer les charbons, il suffit de dégager le levier et de l'abaisser ensuite. En cas de besoin, on peut également employer les porte-charbons sans manchon. Ces porte-charbons pincent automatiquement les charbons de 8 à 18 m/m de diamètre par le simple jeu du levier lorsque l'on a réglé une fois pour toutes le dispositif de serrage.

Le dispositif de réglage du miroir est tout aussi simple et permet le réglage de la hauteur de l'axe optique aussi bien que celui de la distance du cratère et du cercle de l'image sur la fenêtre du projecteur cinématographique. Des câbles isolés fixes vont des bornes de prise de courant aux deux glissières des porte-charbons, ce qui rend inutile les câbles souples mobiles souvent gênants.

LE MIROIR RÉFLECTEUR

L'emploi du miroir concave comme réflecteur se heurtait cependant encore à de nombreuses difficultés, en ce qui concerne le choix de la matière à employer. On construisit à l'origine des miroirs en verre argenté, puis on adoptait les miroirs en bronze spécial. Pour la concentration de la lumière froide ou contenant peu de rayons caloriques, ces miroirs concaves convenaient très bien, mais il en fut tout autrement quand la technique de l'éclairage se modifiant, on commença à travailler avec l'arc électrique. *Lorsque la température atteint un certain degré, il faut donc renoncer au miroir en verre et l'expérience a démontré que les températures de 180° à 200° suffisent pour détruire l'amalgame et souvent même pour faire éclater le miroir.*

Nous sommes parvenus à réaliser un alliage d'acier extraordinairement résistant aux acides et aux vapeurs, qui ne rouille pas et n'éclate pas. Cet alliage présente en outre une structure dense et homogène qui permet de lui donner un très beau poli et d'obtenir ainsi une surface dotée d'un pouvoir réfléchissant considérable. Il est inusable.

POSITION DES CHARBONS

Pour la position des charbons il fallait tenir compte de la situation économique actuelle et de ce fait que cette situation défavorable exige la plus grande économie : pour cette raison, il ne saurait plus être question de l'acquisition de transformateurs rotatifs ou de redresseurs de courant d'un prix élevé. Au contraire, on utilisera de plus en plus pour la projection cinématographique, le courant alternatif transformé à l'aide des transformateurs économiques. Dans ce cas, la position des charbons à angle droit, avec le charbon supérieur incliné à 10°, position qui convient aussi bien pour le courant continu que pour le courant alternatif, est celle que l'expérience a démontré être la plus favorable.

Une Opinion

Au tour de « *La Roue* »

De M. Chataigner (*Le Journal*) :

Quelqu'un qui sortait de la première présentation de *La Roue* résumait ainsi son opinion : « Des locomotives, des rails, des roues ; des roues, des rails, des locomotives ; des rails, des locomotives, des roues... Les roues ont tout écrasé... même l'auteur. »

C'était là un jugement par trop sommaire, mais que justifiait l'abus, dans la première époque du nouveau film — annoncé comme la merveille difinitive du cinéma français — de ce qui aurait dû être un simple leit-motiv : les machines, les disques, les voies d'acier étincelantes sous le soleil. Telle fut cependant la volonté du réalisateur et elle ne manqua pas de déconcerter ceux qui regardaient, avec des yeux que l'admiration amicale ou préparée n'obscurcissait pas. Pour eux, les longueurs et les faiblesses, le manque d'équilibre apparurent d'autant plus nettement que des louanges excessives avaient précédé la naissance officielle de l'œuvre. On ne pouvait toutefois juger impartialement que l'ensemble.

Or, les quatre époques de *la Roue*, si elles contiennent de très belles choses, sont encombrées par des naïvetés décevantes indignes d'un film que l'on avait la prétention de placer le premier de tous. Pourquoi, en effet, cette laborieuse compilation d'ouvrages de toutes les littératures, traduite en des sous-titres trop nombreux, cet étalage inutile d'érudition de cabinet de lecture où tout s'entremêle en plein chaos ? Cela ne sert à rien qu'à diminuer presque le succès qui accueillerait infailliblement certaines scènes, dans la seconde et la quatrième époque, traitées avec une science parfaite du métier, montées avec une audace heureuse et du talent.

Pourquoi ces caractères vraiment inhumains, ce scénario pénible où tout est faux : les personnages, leurs sentiments, les situations même ?

Le réalisateur qui produisit *Mater dolorosa* pouvait et devait faire de *la Roue* un film irréprochable. Son labeur artistique, borné aux limites que lui-même établit, apparaît incomplet, étriqué, bridé malgré le délayage en plusieurs chapitres ; ce n'est que par instants qu'il se développe et donne son plein effet.

La Roue, qu'il faut voir, donnera je le crois, l'impression d'une gerbe de fleurs de toutes sortes, rassemblées sans goût, pêle-mêle avec des feuillages vulgaires qui étouffent la splendeur de quelques groupes assez bien composés.

Le film est défendu par le regretté Séverin-Mars qui revit dans le rôle du mécanicien Sisif, ardent, généreux, sincère ; par M. de Gravone qui s'affirme comme un de nos jeunes premiers ; par miss Ivy Close et M. Pierre Magnier.

DAVID COPPERFIELD

Parmi les héros de nos livres préférés, parmi ceux qui ont charmé notre enfance, il en est un à qui nous gardons un sentiment spécial, c'est :

DAVID COPPERFIELD

parce que les malheurs de ce pauvre enfant, lus par nous-mêmes enfants, nous ont causé les premières et inoubliables émotions provoquées par l'influence magique du talent de l'auteur sur nos imaginations juvéniles et sur notre sensibilité en éclosion. Nous avons tous versé des larmes sur les infortunes du petit orphelin, nous avons tous haï l'odieux et despotique Murdstone et sa digne sœur ; nous aurions voulu déjouer les inventions machiavéliques d'Uriah Heep, mais comme nous avons ri des idées si baroques de Mistress Trotwood, des réponses inattendues de M. Dick et combien nous a amusés M. Micawber avec son inaltérable bonne humeur, même dans la détresse la plus absolue, et Mme Micawber avec son admiration confiante pour son mari !

Et comme nous aurions voulu être choyés par la si bonne Pegotty, comme nous aurions voulu loger chez son frère, dans la maison-bateau pour y jouer avec la petite Emilie ! Et Barkis et Cham ? Et Dora et Agnès ? Oh ! Agnès qui est peut-être la plus belle incarnation, la plus élevée du dévouement et de l'amour le plus pur, planant comme un ange céleste sur tous les personnages et cet admirable chef-d'œuvre, dans lequel Charles Dickens a raconté sa propre existence, comme nous les avons tous aimés ! Eh bien, nous allons les voir revivre tous sur l'écran !

La grande marque cinématographique danoise Nordisk Films Co a exécuté un film remarquable pour lequel elle a réuni une interprétation de tout premier ordre.

Le jeune Martin Herbert personnifie David Copperfield enfant, il est la véritable incarnation du personnage tel que nous l'avons rêvé, Gorm Schmidt le représente devenu jeune homme avec un rare bonheur d'expression, quant à Micawber, il a été confié à un grand comédien, véritable idole du public danois, M. Frédéric Jensen, qui en a fait une création inoubliable. Rien n'a été laissé au hasard dans cette réalisation vraiment supérieure, le metteur en scène a su harmoniser les décors, les costumes, les mobiliers et composer ainsi une atmosphère où vivent réellement les héros de Dickens, tels qu'il les a conçus.

Cette œuvre fait le plus grand honneur à la production danoise et M. H. Sandberg s'est véritablement surpassé. Le succès de ce film sera mondial, il a commencé sa carrière à Copenhague et la statistique nous apprend déjà qu'il y fut applaudi par 103.476 personnes, soit 15 0/0 de la population ! Il va continuer sa marche triomphale de capitale en capitale, retenu d'avance par les premiers établissements, sûr d'obtenir partout les suffrages unanimes, *car si* David Copperfield *est un chef-d'œuvre de la littérature anglaise, on peut dire de lui, comme de tous les grands chefs-d'œuvre, qu'il appartient à l'humanité entière qui le revendique pour lui offrir le culte de son admiration passionnée.*

Léopold Sutto.

Paris, le 1er mars 1923.



Les Iconoclastes

Parce qu'une Société s'est constituée aux fins, paraît-il, de mettre en film l'Histoire de France, un concert unanime de louanges s'est élevé dans la Presse pour prôner l'entreprise et lui prédire un succès absolu, tant au point de vue financier qu'au point de vue artistique.

Peut-être faudrait-il se montrer plus modéré dans l'enthousiasme et attendre, pour applaudir, le résultat.

A vrai dire, on est fondé à se demander ce que vaudront les reconstitutions que l'on nous annonce et quel est leur intérêt au sens absolu du mot.

Pense-t-on apprendre l'histoire aux grands et aux petits, diffuser hors de France notre épopée nationale ou réaliser une affaire commerciale ?

A tout prendre, nous croyons qu'aucun de ces buts ne sera atteint.

A commencer par l'exécution, il est logique de dire, *à priori*, que celle-ci rencontrera les plus grosses difficultés.

Quel sera, pour commencer, le texte qui sera adopté ? Quelle source fournira la documentation ? Quelle thèse, dans les cas où il en existe plusieurs, prévaudra ?

Comment adaptera-t-on les événements ? Comment « traduire » un traité, définir une politique ? Se bornera-t-on à représenter les faits d'action, les meurtres, les batailles, les anecdotes en laissant de côté la partie didactique et ce qui se dégage d'un ensemble de faits ?

Et la réalisation ? Ne sera-ce pas quelque chose dans le genre de ces cavalcades mérovingiennes ou de ces mousquetaireries de Mi-Carême où la bonne volonté de figurants, vêtus de défroques hétéroclites ne donne qu'une bien faible idée des époques disparues.

Certains pays se sont spécialisés dans ce genre de restitutions du passé et, toujours, malgré l'argent dépensé à pleines mains, malgré la science des animateurs de ces spectacles, malgré une documentation souvent remarquable, des erreurs ou des anachronismes inévitables viennent déparer l'ensemble. En sera-t-il autrement chez nous?

Antérieurement au XVIII[e] siècle, les difficultés vont s'amoncelant et le ridicule guette l'imprudent qui, faute d'éléments convenables et presque impossibles à réunir, nous montrera un moyen-âge admissible, s'il s'agit d'un conte de fées, mais inacceptable si l'image prétend à nous montrer l'histoire.

Des films célèbres, *Cabiria*, *Théodora*, *Jules César*, voire même la *Jeanne d'Arc* américaine, *Les Borgia*, pour ne citer que ceux-là, ont coûté des millions, et leur but unique était d'encadrer une action dramatique et non d'instruire la foule.

Croit-on que le film historique attirera les masses et que ces multiples évocations d'époques disparues suscitera un si grand intérêt qu'il faille y consacrer des sommes énormes, et hors de proportion avec le résultat en perspective?

Imagine-t-on la multiplicité des détails nécessaires, la difficulté des cadres, les capacités à grouper, la documentation formidable requise, si l'on ne veut pas tomber dans le burlesque et orienter, sans doute possible, vers le comique involontaire des scènes qui n'y tendent point ?

Nous possédons en France un nombre impressionnant de peintres qui ont consacré leur vie et leur talent à reproduire par le pinceau ou le burin les grands événements historiques. Certains de nos monuments publics sont entièrement décorés de fresques impressionnantes où revivent les pages de notre histoire nationale. Il faut constater avec tristesse l'indifférence profonde du public vis-à-vis de ces manifestations d'art. Le passé est le passé. Il y a quelque chose de sacrilège à vouloir faire revivre tous les personnages dont la mémoire n'a nul besoin de cette publicité posthume. Grandiront-ils, du fait d'avoir été vus — sous les traits d'un artiste connu — agissant, comme on agit de nos jours, mais sous un accoutrement d'autrefois ?

Pourquoi exhumer et travestir, au sens absolu du mot, tous ces glorieux fantômes au lieu de les laisser demeurer tels que notre imagination se les représente ?

ATTENTION!

L'INSAISISSABLE HOLLWARD

Interprété par Luciano ALBERTINI

est un gros succès, jugez-en :

Il passera à partir du vendredi 4 mai dans les établissements suivants :

Royal Wagram
Le Métropole
Max Linder
Cinéma Saint-Paul

Cinéma Saint-Michel
Cinéma du Panthéon
Gaîté Parisienne
Gambetta-Palace

Cinéma Saint-Sabin
Flandres-Palace
Clichy-Palace
Alhambra-Asnières
Nouveau Théâtre
Cinéma Daumesnil

Barbès-Palace
Palais des Fêtes
Palais des Glaces
Le Capitole

Cinéma Paradis
Féeric-Cinéma
Stella-Palace
Alexandra-Palace

Alhambra-Boulogne
Alhambra-Reims
Magic Les Lilas
Cinérama-Nanterre
Cinéma de Neuilly-Plaisance

Cinéma des Boulevards
Artistic-Cinéma Pathé
Montrouge-Palace
Voltaire-Palace

Excelsior-Palace
Sèvres-Palace
Cinéma de la Pépinière
Cinéma Château-d'Eau

Casino de Rueil
Cinéma-Romainville
Family-Aubervilliers
Family-Malakoff
Eden de Vincennes
Casino de Puteaux

Grenelle-Palace
Palais-Montparnasse
St-Charles-Cinéma
Magic-Ciné

Casino de la Nation
Cinéma-Myrrha
Cinéma-Pernety
Améric-Cinéma

Pêle-Mêle-Pantin
Select-Chantilly
Le Havre
Vendôme
Le Perreux
etc.... etc.....

ROSENVAIG-UNIVERS-LOCATION

4, Boulevard Saint-Martin, PARIS (Tél. : Nord 72-67)

Vous est-il jamais arrivé d'éprouver une déception à lire un ouvrage illustré après l'avoir lu une première fois, lorsque vous vous êtes trouvé en présence d'un personnage conçu par l'illustrateur et différant totalement du héros que vous vous étiez plu à imaginer?

Déjà, plus près de nous, nous avons vu sur l'écran des Napoléons, pour ne citer que cette grande figure, singulièrement rapetissés par une interprétation relative. Qu'adviendra-t-il de nos autres Grands Hommes?

Et que l'on ne vienne pas objecter que le théâtre a fait ses preuves en la matière. Le théâtre, lui, a le verbe qui supplée à l'imperfection de la réalisation. Il n'en est pas de même à l'écran, où ne compte que ce que l'on voit.

De récents films historiques nous ont montré ce que valent certaines personnifications et le grotesque que côtoie souvent la convention. Pour un Henri IV magistralement campé, que de ministres falots ou ridicules. Et là encore, dans les réalisations dont nous parlons, il est admissible de laisser une part à la fantaisie de la fable, alors que s'il s'agit d'histoire, si l'on vise à montrer la vérité historique, on se retire le droit de dénaturer, si peu que ce soit, un caractère ou un individu.

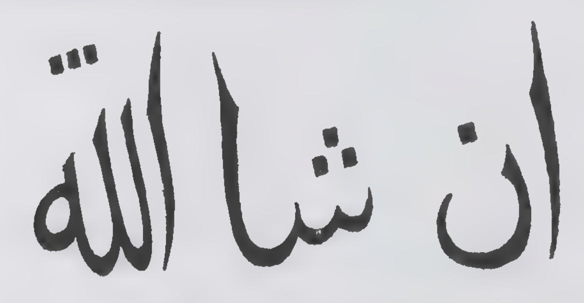
Mais, admettons que la perfection soit obtenue en ce qui concerne la réalisation. Supposons que pas une faute n'ait été commise, pas un détail oublié, et envisageons le résultat.

Quels seront les amateurs de ce genre de spectacle? Les écoliers ? Non pas, certes. Peu leur chaut que le cinéma où leurs parents les conduisent en manière de récompense, les fasse assister à la reconstitution de la bataille de Bouvines ou à la signature du Traité de Nimègue. Ils préfèreront toujours un « Rio Jim » ou un « détective » à un film historique.

Les parents ? Pas davantage! Une comédie sentimentale ou dramatique, voire un comique de Charlie Chaplin les attireront bien plus que l'entrevue du Camp du Drap d'Or, alors même que le réalisateur aura, pour ce faire, dépensé un million.

Vouloir muer une distraction en enseignement est une erreur de fond. La foule n'est pas, et de beaucoup, aussi moutonnière que d'aucuns se plaisent à le dire. Elle sait départager le bon du médiocre et du mauvais, mais de là à croire qu'il suffira de lui annoncer qu'elle va voir revivre sous ses yeux, les grandes pages de notre Histoire, pour qu'elle trouve la chose admirable et s'en satisfasse, il y a un abîme.

Et l'argumentation contre le film historique de fantaisie s'accroît d'arguments de poids, s'il s'agit de films historiques proprement dits. Les choses mortes n'ont pour elles que l'attrait respectueux qui est le privilège de tout ce qui a disparu et qu'on regrette, en l'auréolant. Faites-le renaître, et c'est immanquablement la désillusion d'une déception. Et puis, par un phénomène connu et et classé, l'intérêt réel, par réflexte égoïste, ne va



Le SAMEDI 10 MARS 1923
à 10 h. 30
à la SALLE MARIVAUX
aura lieu la présentation
strictement corporative de

IN'CH'ALLAH!

de FRANZ TOUSSAINT

interprété par
STACIA NAPIERKOWSKA
FABIENNE FRÉA
BRAHIM EL HADJEB
J. SALVA, etc...

COMPAGNIE FRANÇAISE DU FILM

Téléphone : Gutenberg 35-88 — 53, rue Saint-Roch - PARIS — Adr. Tél. : Lanoukanal-Paris

AGENCES :

BORDEAUX : M. COUSINET, 17 *bis*, rue Casteja.

LILLE : M. GODARD, 28, rue Neuve.

LYON : M. DODRUMEZ, 5, rue de la République.

MARSEILLE : M. GUY MAÏA, 10, quai du Canal.

NANCY : M. PASCAL, 3, rue Dom Calmet.

NANTES : M. MARIANI, 13, rue Crébillon.

BRUXELLES : M. DEMARQUAY, 74, rue des Plantes.

qu'à ce qui nous touche, et de près. Seuls, les événements qui nous peuvent atteindre, nous trouvent sensibles. A mesure qu'un fait se recule dans le Temps, il perd une partie de sa puissance d'émotion. La suggestion toute puissante au cinéma ne trouve son plein effet que dans les films où le spectateur se peut substituer au personnage en cause ou trouver dans son voisinage immédiat une application ou une analogie. La transposition d'une scène, son rejet à un ou deux siècles en arrière, lui enlèvent sa force. Du coup, elle rentre dans la catégorie de ce qui n'est plus, dans les événements sur lesquels le Temps a versé l'oubli et qui s'estompent. Rétrospective, l'émotion nécessite un effort pour être ressentie, et il est inutile de le demander à des spectateurs qui assistent à la projection d'un film où chaque image absorbe toute leur attention.

A l'étranger, pense-t-on tirer au point de vue propagandiste, un parti quelconque de ce genre de films ? Si oui, il faudrait admettre une version *ad usum Delphini*, c'est-à-dire très adultérée de nos gloires militaires, et l'on semble oublier qu'il y a une censure et qui interdit les films de nature à porter atteinte aux sentiments patriotiques de chaque pays.

Alors ?... Quel sera le résultat financier de l'entreprise? Quels seront les chalands? Où seront les spectateurs en dehors des écoles du gouvernement si, comme tout le fait supposer, l'entreprise réussit à se faire subventionner pour, à la fois, doter les écoles et les groupes scolaires d'un lot de films historiques accompagnés, naturellement, d'un lot égal d'appareils de projection? Ce qui est, possiblement, son véritable objectif.

Evidemment, les jeunes citoyens qui peuplent nos écoles primaires préfèreront la projection, pendant une demi-heure, d'un quelconque épisode de l'histoire de France, à une démonstration de géométrie de même durée.

Mais là encore s'élève l'objection de l'orientation historique.

Quelle sera la version adoptée? Celle approuvée par le Gouvernement, bien entendu. Ce qui laisse entrevoir une expurgation déformante inévitable. Il est aisé de comparer deux manuels d'histoire, celui mis entre les mains des élèves des établissements congréganistes et celui de nos écoles gouvernementales. Rédigées par des historiens « impartiaux », tous deux diffèrent pourtant considérablement, et tel personnage réputé grand homme dans le premier, devient, dans le second, la plus noire fripouille et inversement. C'est l'histoire quand même!

La scène célèbre de la leçon d'histoire donnée à l'Aiglon par son précepteur, nous revient forcément à l'esprit. Il y aura des lacunes obligatoires ou des explications inattendues. Feu Rostand n'avait pas prévu le film historique!...

En somme, il nous semble que la nécessité ne se faisait pas sentir de rapetisser, en la découpant en petites images, cette chose formidable qu'est l'Histoire de France. Le film peut s'y essayer, nous doutons qu'il y réussisse et, en tous cas, il pourrait mieux employer son effort.

LES BEAUX FILMS

LE ROMAN D'UN ROI

Présenté par les Films Kaminsky, le 12 février 1923, à l'Artistic-Cinéma

Voici un film qui mérite de retenir toute notre attention, et qui marque pour la firme Kaminsky un heureux début.

C'est du roman de Sir Anthony Hope que fut extrait le scénario du *Roman d'un Roi* qui compte







Une scène du " *Roman d'un Roi* ".

parmi les productions les plus intéressantes de la saison.

L'intrigue d'une trame solide et le drame d'une structure parfaite nous valent l'œuvre de qualité qu'on nous a présentée.

Résumons :

Rodolphe de Slavonie, prince débonnaire, a pour cousin Rodolphe Rassendyl, qui lui ressemble étonnamment. Le premier doit être élu roi de Slavonie, bien que des gens de cour désirent y voir le grand-duc Michel. Or, le jour du couronnement, les partisans du grand-duc enivrent Rodolphe de Slavonie et persuadent Rassendyl de se substituer au futur roi.

Rassendyl accepte. La cérémonie a lieu.

La princesse Marcia, que l'on destine au roi s'éprend de Rassendyl, qu'elle trouve renouvelé. La situation devient alors très émouvante. Rassendyl se prend au feu; il aime Marcia. Il se défend cependant avec courage et avoue à Marcia la substitution. Puis il part, laissant à Rodolphe de Slavonie le soin de recueillir les honneurs que convoitait le grand-duc Michel. Marcia oublie son amour. On ne nous dit pas ce qu'elle fera, mais tout laisse croire que, par amour-propre, elle consentira à devenir reine, ce qui n'est pas toujours très agréable.

Il n'est pas possible de décrire entièrement tous les épisodes de ce film, qui sont fertiles en événe-

ments, et qui, racontés, perdraient toute leur beauté. *Le Roman d'un Roi* se développe dans une suite de faits enchaînés aisément. Ils captent l'attention et ne laissent faiblir l'intérêt à aucun moment.

***

Rex Ingram est le réalisateur de ce film.

Il nous avait donné *Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, qui furent un grand succès, et bien que je ne partage pas certains sentiments exprimés par le film, j'ai apprécié et reconnu le talent de son metteur en scène. Le scénario de Blasco Ibanez était discutable en 1922. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et *Le Roman d'un Roi* marqué par la personnalité de son auteur est un film de premier ordre.

Le Roman d'un Roi vigoureusement traité ne comporte pas de scènes inutiles ou longues. Un découpage habile donne à l'œuvre, le mouvement et le rythme qui lui conviennent. Certaines scènes sont particulièrement remarquables : les fêtes du couronnement, la chevauchée dans les rues de la ville où surgissent des visages pittoresques, le duel entre les officieux de la cour et Rassendyl, sont des images éloquentes et bien traduites.

La photographie, bien qu'elle soit sans originalité, est claire et homogène. Quant à l'interprétation, elle réunit des artistes de valeur.

Lewis Stone, est l'interprète du double rôle de Rodolphe de Slavonie et de Rodolphe Rassendyl. Nous l'avions déjà remarqué dans de nombreux films, et c'est avec plaisir que nous l'avons retrouvé. Il a dégagé les caractères des deux personnages, l'un faible, antipathique, intempérant; l'autre droit, grave, sincère et correct. Lewis Stone qui sait tenir une épée se bat avec élégance et nous émeut quand il sied. On ne peut qu'être satisfait par son adresse et son talent.

Le visage harmonieux, expressif et doux d'Alice Terry a fait de la princesse Marcia un être charmant. Elle exprime avec simplicité les sentiments les plus tendres, et ses yeux clairs la parent d'une ingénuité et d'une grâce qui ne laissent pas indifférent.

Aux côtés de Lewis Stone et d'Alice Terry, nous apercevons le rude Eric von Stroheim et des acteurs bien choisis, qui, chacun dans son emploi, concourrent à l'excellente interprétation du film.

Le Roman d'un Roi, de Rex Ingram, obtiendra pour son scénario et sa réalisation, un succès mérité.

AUGUSTE NARDY.

Le Courrier " Héroïque "

A M. HENRI CHAPELLE
Très cinégraphiquement.
G. V.

Souvenir

C'était au lendemain de Charleroi, jour sombre,
Quand nos troupes cédaient sous la force du nombre ;
Quand l'infâme Kaiser croyait apercevoir
Le triomphe prussien au bec de l'Aigle noir ;
Quand les cloches du Rhin chantaient mille victoires ;
Que Berlin se disait : « C'est moi qui fait l'Histoire ! »
Quand les nations du Droit, blasphémant l'Avenir,
Se murmuraient tout bas : « La France va mourir ! »
Quand Joffre, seul, criait : « Non ! Non ! » à la Défaite,
Se redressant alors que nous courbions la tête ;
Quand tout craquait, enfin ; quand l'orage sans nom
Semblait nous emporter vers un gouffre sans fond ;
Quand le ciel était bas et les nuées profondes ;
Quand la foudre tombait, incendiant le Monde...

...Au crépuscule obscur de l'horrible tourmente,
Œil calme, front serein, ignorant l'épouvante,
Le cœur toujours battant d'un très limpide espoir,
Je voulus proclamer le Destin, certain soir :
Je chassais Charleroi et j'appelais La Marne
— Qui accourait déjà pour calmer nos alarmes —
Et j'oubliais Morhange, et Bruxelles, et Anvers,
Maubeuge, Liège. Mons — enfin tous nos revers.
Au rêve orgueilleux du monstre germanique,
J'opposais notre Armée et ses chefs magnifiques.
J'apercevais déjà le soleil d'Austerlitz,
Radieux et très pur, comme une fleur de lis.
Quand les cœurs faiblissaient, attendant le Désastre,
Au firmament brumeux je distinguais des astres !

Alors, tout transporté d'une immuable foi,
Je voulus, d'un seul mot, tout crier à la fois :
Je saisis d'une main enfiévrée, un burin,
Et, à défaut de marbre et à défaut d'airain,
Je me mis au travail, sans baisser la paupière,
Et je gravais très fort VICTOIRE ! dans la pierre.
4 Juillet 1918.

GEORGES VIAL.

Pour répondre aux centaines de lettres que nous avons reçues, il nous faut encore 15 jours.

Voici les premiers renseignements sur :

LA GARÇONNE

Adaptée d'après le roman de **VICTOR MARGUERITTE**

Présentation aux exploitants : **16 Juin 1923**

Date de sortie en France : **5 Octobre**

Livraison des copies pour l'étranger : **2 Juillet**

Longueur : **2.400 mètres**

Mise en scène : **ARMAND DU PLESSY**

SUCCÈS FORMIDABLE

Pour la vente et tous renseignements :

EXCLUSIVE AGENCY, 23, Rue Richer, PARIS

SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

MM. Berland, Versailles (Seine-et-Oise); J. Parisi et Cie, Marseille (Bouches-du-Rhône); L. V. Lafont, Riga (Lettonie); Pervanides et L. Hazapis, Constantinople (Turquie) sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

MM. Fournier; Le Directeur du Ciné-Relief, à Paris; Auguste Richard, Alfortville (Seine).

MM. Gabriel Lahore, Sedan (Ardennes); Blondel, Leforest (Pas-de-Calais); Oscar Delnatte, Croix (Nord); Paul Peres, Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure); Jault, Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire); Emile Née, Aubigny-Ville (Cher); L. Goriot, Auchel (Pas-de-Calais); Grange, Lyon (Rhône); Gilbert Boutin, Saumur (Maine-et-Loire); Sirdey, Lyon (Rhône); Schumacher, Toul (Meurthe-et-Moselle); Laurea-Films, Marseille (Bouches-du-Rhône);

Mme Boulot, Panissières (Loire);

Le Directeur de Fox-Film, Rome (Italie) sont avisés que leur renouvellement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. Georges Senelier, Podensac (Gironde); P. Sannier, Rouen (Seine-Inférieure) sont effectués.

D. F. P.

Les automobiles Doriot-Flandrin-Parant sont les meilleures.

Demandez le catalogue aux usines Doriot-Flandrin-Parant, 167-169, boulevard Saint-Denis, Courbevoie (Seine), en vous recommandant du *Courrier*.

Un élément de victoire.

Les fameuses autos Citroën ont vaincu le Sahara. Elles n'avaient pas que leurs chenilles pour combattre les Sables! Elles étaient munies du *Técalémit!*.. Automobilistes! la pompe et les graisseurs à haute pression qui ont si efficacement empêché le sable fin du désert de pénétrer dans les organes des auto-chenilles et de ronger axes et articulations, protégent également les organes de vos voitures contre la boue et la poussière.

Le graissage *Técalémit* est actuellement monté en série par 90 pour 100 de nos constructeurs d'automobiles.

Il peut être posé, en moins d'une heure, sur toute voiture ancienne ou nouvelle, par n'importe quel garage, pour la modique somme de 100 fr. environ.

Técalémit, 18, rue Brunel, Paris.

Chambre syndicale française de la Cinématographie.

Après quatre semaines de délibération, le Tribunal de simple police de Brignoles (Var) vient de rendre son jugement sur plaidoiries de Mes Jacobson (du barreau de Paris) et Lesperon (du barreau de Toulon) dans la poursuite intentée contre plusieurs directeurs de cinémas pour infraction au fameux arrêté du Préfet du Var interdisant, en bloc, plusieurs catégories de films.

Le Tribunal s'est rangé, cette fois, à la thèse de la Cour de Cassation qui avait, à deux reprises, proclamé la légalité de ce singulier arrêté.

Sans doute, les directeurs condamnés voudront à leur tour se pourvoir en cassation.

En attendant, le Conseil d'Etat est saisi, de son côté, de la question de légalité dudit arrêté. Et si nos renseignements sont exacts, la thèse du statut spécial du Cinéma résultant de la loi de finances de 1921 aurait quelque chance de triompher devant cette haute juridiction.

Et un de plus....

Le Palais du Travail qui fut cinéma pendant une certaine période, redevient music-hall; la nouvelle direction qui possède déjà plusieurs établissements de ce genre, se propose de faire de la coquette et grande salle du 13, rue de Belleville, un des principaux établissements d'attractions de Paris. C'est notre excellent confrère et ami, M. René Sollat, qui en sera l'administrateur. La réouverture est fixée au 2 mars et comporte un programme monstre de 12 as du music-hall.

Atlas-Guide économique et touristique des régions de France et d'Algérie.

Sous ce titre, le Comité National des Conseillers du Commerce extérieur de la France publie un inventaire de la production française par catégorie d'industries et par régions économiques.

Tiré à un grand nombre d'exemplaires et largement diffusé à l'étranger, *L'Atlas-Guide* est destiné à devenir le guide de l'exportateur français et de l'importateur étranger.

Un mystère.

De quel docteur s'agit-il dans ce film curieux qu'Aubert va présenter sous peu sous le titre *Le Château du Docteur Mystère*? L'intrigue de ce film est d'un intérêt et d'un pathétique rares et empoignera certainement le public.

Adjudication.

Le Conseil municipal de la Roche-sur-Yon s'est réuni mercredi, à 17 heures, sous la présidence de M. Morineau, maire.

M. Goulard est nommé secrétaire et donne, en tant que rapporteur, lecture du rapport de la Commission des finances.

Adjudication du cinéma du théâtre. – L'adjudication d'installation d'un cinéma au théâtre arrivant à expiration, il y a lieu de procéder à son renouvellement. Le Conseil approuve le cahier des charges et fixe à huit le nombre de représentations des samedis et dimanches dont la ville pourra disposer pour les concerts, bals, conférences, etc.... les sociétés locales. Le prix de l'adjudication ne pourra être inférieur à celui indiqué par la municipalité.



Curieuse Opération cinématographique.

On nous mande de Grenoble qu'une mission scientifique française, composée d'un ingénieur, M. G. Virot, d'un docteur, M. Debruyst, de quelques aides et d'un opérateur de cinéma, M. Hayer, vient de séjourner trois mois aux alentours de la Meije et du Lautaret, par des températures qui atteignaient 20 degrés au-dessous de zéro. Des expériences de télégraphie et de téléphonie sans fil, en vue d'une expédition dans les régions polaires, ont donné des résultats très concluants.

De plus, un film unique a été tourné, qui nous permettra d'assister à des scènes de la vie hivernale, dans les hautes régions alpestres.

La projection stéréoscopique des films est réalisée par deux Hollandais.

On mande de la Haye au *Times* que deux Hollandais viennent de résoudre le problème de la projection stéréoscopique des films et font des démarches pour obtenir le brevet de leur invention. Le nouveau film adapté à cette invention, et qui sera exposé sous peu à la Haye, devant des journalistes, donne, sur l'écran, quatre images superposées qui se fondent en une seule, comme si elles étaient vues à travers un stéréoscope.

L'Opérateur.

BIBLIOGRAPHIE

La Charrette du 15 février charrie le Music-Hall.

La Charrette contient 8 estampes en couleurs et 8 dessins en noir par Pol Rab et des contes inédits par Colette, Régis Gignoux, Max Viterbo, René Bizet.

Textes et dessins montrent la grossièreté naïve, la corruption innocente, la violence passagère des propos qui s'échangent entre camarades, derrière les décors badigeonnés dont le public ne voit que le beau côté. Tous ceux qui s'intéressent au music-hall conserveront ce numéro qui est une admirable satire en même temps qu'une œuvre d'art.

La Charrette, 16 pages en noir et en couleurs. En vente partout : 1 fr. 25. Envoi par poste : 1 fr. 30. — Administration : 142, rue Montmartre, Paris.



Editions du *Merle Blanc*, collection *Plaisir. Tais toi, c'est fou !* par Edouard Osmont. Dessins de Boris.

Edouard Osmont, qui signa longtemps : Blaise Petitveau, a fait partie de cette équipe incomparable d'humoristes où rivalisaient Alphonse Allais, G. de Pavlowski et Tristan Bernard. Ses contes les plus ingénieusement bouffons, ses plus cocasses fantaisies, ses poèmes les plus amusants sont réunis en cet ouvrage. On ne peut le lire sans éclater de rire, et sans admirer ensuite combien le regretté Edouard Osmont savait conter avec art. Ajoutons que le dessinateur Boris a illustré en marge chaque page de ce volume. Le genre est nouveau. Et ces dessins plairont par leur imprévu autant que par leur drôlerie.

En vente au prix de 2 fr. 50 dans toutes les gares et chez tous les dépositaires des Messageries Hachette.

Le Merle Blanc, 142, rue Montmartre, Paris (2e), expédie ce volume par la poste (envoi franco et recommandé) au prix de 3 fr.

Le " Courrier " Financier

Comme nous le faisions prévoir la semaine passée, le marché n'a pas tardé à retrouver tout son entrain. Certes, on a bien enregistré sur certaines valeurs, mais le fond de la tendance reste nettement favorable et la hausse va se poursuivre vraisemblablement dans le courant du mois de mars.

La liquidation s'est passée très facilement, contrairement à certains bruits, le taux de l'argent a été sensiblement égal à celui du 15 février, les positions à reporter, d'ailleurs, étaient peu nombreuses, en raison de levées de titres.

Les changes restent tendus, il est bien difficile de prévoir leur tenue éventuelle, nous penchons cependant du côté de la hausse.

RAYMOND BOULIÈRE.

LES VALEURS DE CINÉMA

	Cours du 20 Février	Cours du 27 Février
Pathé-Cinéma	826 »	870 »
Continsouza	122 »	120 »
Cinéma Exploitation	345 »	359 »
Cinéma Omnia	50 »	50 »
Cinémas Modernes, act	125 »	125 »
— — part	41 50	41 50
Cinémas Eclipse, act	15 50	15 50
— — part	20 50	20 50
Pathé-Consortium-Cinéma, part	130 50	130 50
Etablissements Aubert, act	175 50	202 »



Convocations d'Assemblée Générale

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie du Théâtrophone, convoquée pour le 19 décembre 1922, n'ayant pu délibérer valablement faute de réunir le quorum représentant les trois quarts du capital social, et par suite d'erreur dans la convocation, pour le 1er février 1923, MM. les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire, 23, rue Louis-le-Grand, à Paris, pour le 21 mars 1923, à 17 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant, qui formait l'objet des précédentes assemblées.

Rachat des avantages éventuels réservés aux actionnaires par le contrat de vente du 8 mars 1922.

Dépôt des titres, au siège, cinq jours avant l'assemblée.

(P. A., 15 février 1923).

Faillites

Répartitions

Sont invités à se présenter de 9 à 11 et de 3 à 5 heures chez les syndics ci-après, pour retirer les mandats sur la caisse des consignations, afin de toucher les dividendes leur revenant, MM. les créanciers des faillites suivantes :

Société des Phonographes Bettini, Société anonyme, au capital de 850.000 francs, ayant pour objet l'exploitation d'inventions se rapportant aux machines parlantes, phonographes et graphophones, dont le siège est à Paris, 23, boulevard des Capucines, ci-devant et actuellement même ville, 20, rue Moncey. Dividende de 81,93 0/0 unique. M. Gaubert, syndic, 1, rue Dante. (N° 11850 du greffe).

Jugement du 13 courant qui déclare en état de faillite ouverte :

Société anonyme du Grand-Hôtel et du Casino de Pourville-sur-Mer, ayant son siège social à Paris, 16, rue Joubert. Ouverture 11 janvier 1923. M. Bonnin, juge-commissaire. M. Laforge, syndic provisoire, 47, rue Saint-André-des-Arts. (N° 27913 du greffe.)

(P. A., 14 février 1923).

Homologations de Concordat et conditions sommaires

Concordat Société d'Exploitation de théâtres et concerts.

Jugement du 6 janvier 1923, lequel homologue le concordat passé le 29 novembre 1922, entre la Société générale d'exploitations de théâtres et concerts, Société anonyme au capital de 2.750.000 francs, avec siège social à Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre, et ses créanciers.

(P. A., 16 février 1923).

Vérifications et Affirmations

Sont invités à se rendre aux jours et heures indiqués ci-après, au Tribunal de Commerce, salle des assemblées, pour, sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs créances, MM. les créanciers des ci-après nommés.

Société Uni Ciné. Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs, en liquidation, ayant pour objet

l'exploitation de théâtres, cinémas et toutes autres attractions, avec siège social à Paris, 4, rue d'Aguesseau, ci-devant et actuellement même ville 30, rue Saint-Lazare. Le 28 février 1923, à 9 h. 3/4. (N° 27681 du greffe).

NOTA. — Il est indispensable que les créanciers remettent, dans le plus bref délai et avant le jour de l'assemblée, leurs titres, accompagnés d'un bordereau indiquant la cause et le montant de leurs créances, soit au greffe, soit entre les mains des syndics.

Les Avant-Premières

Présentations du Lundi 26 Février 1923

Agence Générale Cinématographique

La Faute des autres (film français).

M. Jacques Oliver, qui ne manque pas d'originalité et de goût, a réalisé là un film intéressant qu'interprètent avec conviction et intelligence quelques bons artistes, parmi lesquels il convient de citer Charles de Rochefort et Alcover.

Phocéa-Location

Simplette (film français).

Réédition d'un film de Suzanne Grandais.

Rosenvaig-Univers-Location

Les Naufragés.

Nouvelle version d'un film intéressant qui se trouve ainsi d'une émotion plus directe, d'un effet plus certain.

Présentation du Mardi 27 Février 1923

Comptoir Ciné-Location-Gaumont

Dolorès (film américain).

Nous avons rendu compte de ce film déjà présenté.

***

L'Ile sans Nom (film français).

Film déjà présenté; nous en avons entretenu nos lecteurs.

Risque-Tout (film américain).

Trois épisodes de ce film ont intéressé les habitués des présentations de la firme Gaumont. L'ensemble est susceptible de plaire, car les aventures les plus diverses sont agréablement conduites et vécues.

Présentation du mercredi 28 Février 1923

Universal-Film

Un beau Joueur (film américain).

Une comédie dramatique qui renferme quelques bonnes scènes servies par une interprétation homogène et une mise en scène soignée.

Les Artistes Associés (United Artists)

L'Audace (film américain).

Une comédie très heureusement interprétée par Charles Ray.

Un succès est assuré à ce film.

Union-Eclair-Location

Eclair-Journal.

Bonne documentation.

Films Erka

Album documentaire Erka, n° 32.

Quelques croquis de Vallendam.

Peu de documentaires connurent, lors de leur projection, le succès très mérité de celui-ci.

***

Ploum est pochard (film américain).

Une comédie gaie, d'un comique un peu lourd.

***

Sherlock Holmès contre Moriarty (film américain).

Beaucoup de succès a accueilli ce film. Le sujet tiré des œuvres de Conan Doyle est vivant, et le scénario suit assez près l'idée du romancier.

Les interprètes, en tête desquels se trouvent John Barrymore et Carol Dempster, font montre de talent et d'intelligence; la mise en scène est pittoresque et le découpage habilement fait.

Ce film peut prendre place parmi les bons films policiers.

DES ANGLES.

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.

Appareillage Électrique

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.

Fauteuils et Strapontins

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.
Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Lampes pour Studios

Lampes Jupiter Th. Hemès, 8, rue de Bellefond, Paris-9e.

Location de Postes complets

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
E. de Thoran, 15, boul. des Batignolles, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount. 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François 1er, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Poste Oxy-Acétylénique

Carburox, 66, rue Claude-Vellefaux, Paris.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Tickets à souches

Docks Artistiques, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Bourgoin (fondée en 1866), 6, bd St-Denis, Paris.

Ventilateurs

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél.: Gobelins 57-86.

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs de prise de vues

Malizia Ugo, 19, rue Vauquelin, Paris (5e).

Artistes

Mlle Rachel Devirys (coquette, aventurière), 6, av. Lamarck, Paris.

Régisseurs

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

DEMANDER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Monat Film — American Corporation

42, Rue Le Peletier.

Présentation du Lundi 5 Mars 1923, à 2 heures (rez-de-chaussée)

Marion Davies et Nigel Barrie dans *L'Etoile du Cinéma*, comédie dramatique. Affiches, photos........environ. 1.725

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Rosenvaig-Univers-Location

4, boulevard Saint-Martin.

Présentation du Lundi 5 Mars, à 3 h. 1/4 (rez-de-chaussée)

La nouvelle version du grand film *Les Aventures de Robinson Crusoé*, avec accompagnement de chant par le ténor Vergis. Affiches 120/160, 160/240. .... environ. 2.800

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Fox-Film-Location

17, rue Pigalle 9e — Téléph. : Trudaine 66-79, 66-80
21, rue Fontaine 9e — Téléph. : Trudaine 28-55

Présentation du Lundi 5 Mars 1923, à 2 heures (premier étage)

Louise Lovely dans *Les Ecueils de la Vie*, scènes dramatiques. 1 affiche 120/160, jeu de 10 photos 18/24... env. 1.325

Hercule par Amour, fantaisie burlesque. Sunshine Comedy. 1 aff. 120/160, jeux de 10 phos 18/24 ..environ. 605

Picratt dans *Picratt à la ferme*, fantaisie burlesque. 1 aff. 120/160, jeux de 10 photos 18/24 590

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Présentation du Lundi 5 Mars 1923, à 3 h. 40 (premier étage)

Les Grands Films A. DE GIGLIO. — *Le Fantôme d'Acier*, grand drame d'aventures sensationnelles, interprété par Ausonia et Mlle Fede Sedino. Aff. lithos, textes et photos.................................... 2.200

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Agence Générale Cinématographique

8, Avenue de Clicby.

Présentation du Mardi 6 Mars 1923, à 10 heures

GRAHAM WILCOX Pn. — *La Malédiction*, mise en scène de Graham Cutts, interprété par Herbert Langley.. ...

Film SAIDREAU. — *Cœur Léger*, réalisé par Robert Saidreau, d'après Pierre Veber, interprété par Pierre Etchepare et Mary Belson ....

Salons des Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, 3, rue Caulaincourt

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 6 Mars 1923, à 14 h. 30

Livrable le 9 Mars 1923

Gaumont-Actualités n° 10.............................. 200

Le Canard en Ciné n° 12, journal humoristique........ 140

Livrables le 27 Avril 1923

LHERMAN COMÉDY. — Exclusivité GAUMONT. — *Un incendie au Maypus-Palace*, comédie burlesque. 1 aff. 110/150. 630

FILM HAMILTON. — Exclusivité Gaumont. — *Le Calvaire de Lavinia Morland*, comédie dramatique interprétée par Mia May. 2 affiches 110/150, 1 jeu de photos 18/24. 1.900

Exclusivité GAUMONT. — *Risque tout*, grand ciné-roman d'aventures en 10 épisodes, interprété par Charles Hutchison. 1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24. 1er épisode : *La Formule secrète*..... 980
(Cet épisode ayant déjà été présenté ne le sera pas à nouveau.)

Artistic-Cinéma, 61, rue de Douai

Les Grandes Productions Cinématographiques

14 *bis*, avenue Rachel — Téléph. : Marcadet 04-68

Présentation du Mardi 6 Mars, à 2 h. 30

NATURA FILM. — *La Grande Chartreuse*........environ. 200

KEYSTONE. — *L'Amour et la Dame*, comique............ 600

G. P. C. — *Paco se bat en duel*........................ 600

R. FERNAND. — *Le Petit Moineau de Paris*, comédie dramatique avec Georges Melchior, Régine Bouet, Mmes Jalabert, Nilda, Schutz..................... 1.800

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 9 h. 30

Film de la SOCIÉTÉ DU CINÉ-ROMAN. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Taô*, film en 10 épisodes d'après le roman de M. Arnould Galopin, adaptation et mise en scène de M. G. Ravel, direction artistique de M. Louis Nalpas, publié par *Le Journal*. 2 affiches 240/320, 2 aff. 160/200, 1 brochure illustrée, 2 aff. 120/160 par épisode.
1er épisode : *Le Secret du Bonze*. (Edition du 4 Mai.).. 1.500
2e épisode : *Une trame subtile*. (Edition du 11 Mai.)... 700

FIOZINI-FILM. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Les Serpents, la Fourmi et le Gérant*, conte dramatique de M. E. Bravetta, mise en scène de M. Mario Roncoroni. 2 aff. 120/160.. 1.900

Livrables le 18 Mai 1923

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Lui... et l'assiette au beurre*, scène comique interprétée par Harold Lloyd. 1 aff. 120/160.................................environ. 305

PATHÉ-COMSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue n° 15*, documentaire. 1 affiche générale 120/160.................. 200

Livrable le 20 Avril 1923

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, actualités mondiales. 1 affiche générale 120/160.................

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Universal-Film

12, rue de la Tour des Dames

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 2 h. 30 (rez-de-chaussée)

Tu ne tueras point, drame avec Lon Chaney............ 1.660

Eléonore, tragi-comédie interprétée par Hoot Gibson... 1.400

Universal-Magazine n°s 12-13. 250 mètres chaque....... 500

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair-Location

12, Rue Gaillon.

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 4 h. 45 (rez-de-chaussée)

Éclair-Journal, actualités du monde entier.............

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Compagnie Vitagraph

25, rue de l'Echiquier. Tél. Louvre 43-07

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 4 h. 50 (rez-de-chaussée)

VITAGRAPH. — *Le Mystère du fiacre X 333*, drame avec Earle Williams. 1 affiche...........................environ. 1.200

VITAGRAPH. — *En Islande*, documentaire.......environ. 120

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Établissements Charles Bancarel

12, rue Gaillon Tél. : Louvre 14-18 et Central 32-04

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 2 heures (premier étage)

SACHA-FILM. — *Les Maîtres de l'Océan*, film d'aventures en 6 partie, interprété par M. Varconi. Aff., notices, photos... 2.400

Editions BANCAREL. — *Rédemption*, comédie dramatique en 4 parties avec Fannie Ward. Affiches, photos..... 1.200

Editions BANCAREL. — *Faiees comme chez vous.* 1 affiche, notices.. 300

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Films Cosmograph

7, rue du Faubourg-Montmartre.

Présentation du Mercredi 7 Mars, à 4 h. 30 (premier étage)

Jeanne d'Arc, drame par Cécil B. de Mille (réédition)... 1.650

Nous rééditons ce film pour sortir le 11 Mai, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc.

Salle Marivaux, 15 Boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 8 Mars, à 10 heures

PARAMOUNT. — *Les Incomprises*, comédie dramatique interprétée par Marion Davies. Aff., photos......... 1.400

PARAMOUNT. — *Cupidon dans la police*, Mack Sennett Comedy. Affiches... 600

PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine n° 80*, documentaire. Le Japon pittoresque (2e partie)............... 150

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Compagnie Française du Film

53, rue Saint-Roch Tél. : Gutenberg 35-88

Présentation du Samedi 10 Mars, à 10 h. 30

In' ch' Allah. 4 affiches, photos, notices, clichés....... 1.900

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

DOCKS ARTISTIQUES
69, Fg St-Martin, PARIS (10e). Tél. Nord 60-25.
ACHAT, VENTE, LOCATION de tous matériels de salles et de projections, fauteuils, postes complets, cabines, chalumeau. "**L'Acétylox**" et fournitures; "**L'Irradiant**", poste à incandescence, etc., etc. Tickets et cartes de sortie. (4 à...)

A VENDRE D'OCCASION un Compteur indicateur de vitesse « Stewart » pour auto. S'adresser au *Courrier*. (32 à ..)

OCCASION : à vendre machine à écrire silencieuse "Noiseless", état de neuf, marche parfaite. S'adresser au *Courrier*. (45 à ..)

A ENLEVER
APPAREIL PATHÉ - ENSEIGNEMENT
Complet avec système d'éclairage par lampe à incandescence se branchant sur tous les courants alternatifs ou continus, résistance, transformateur carter aluminium, 12 bobines de 400 mètres, 1 écran de 2 mètres, une bobineuse, etc. Le tout en parfait état à enlever : 1.500 frs. Ecrire ou voir au *Courrier*. (51 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES, parfait état, disponibles. Magasin. **Aster, Bailot, Japy, Masson**, visibles en marche. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy. (48 à...)

OCCASION A VENDRE : Un Interrupteur a couteau uni-polaire 50 Ampères et un bi-polaire 50 Ampères. Un Ampèremètre 15 Amp. S'adresser au *Courrier*. (32 à...)

FAUTEUILS, Strapontins, Bancs, Chaises
DÉCORS POUR SCÈNE
Fabrication et prix défiant toute concurrence
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN. (Seine)
Tram. : Bobigny-les-Halles et Bobigny-Opéra
Arrêt : au Monument du Pré-Saint-Gervais. (4 à...)

A VENDRE une paire de "*Carter Mallet*". S'adresser au *Courrier*. (45 à...)

MANUFACTURE DE FAUTEUILS ET STRAPONTINS
MARZO, Maison Fondée en 1860
39, Rue des Terres-au-Curé, 9. Villa Nieuport. PARIS-13e
Chassis et pièces de rechange — Facilite toute transaction (2 à...)

ON DEMANDE A ACHETER D'OCCASION un meuble avec tiroirs métalliques pour classer les chassis-adresses des machives dites « Adressographe ». Faire offres au *Courrier*. (47 à...)

FAUTEUILS à BASCULE depuis 10 fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à..)

FAUTEUILS et STRAPONTINS NEUFS et OCCASION à des prix imbattables
Fabrication soignée -:- Travail garanti
GASTON PIERRAT
33, Rue Lantiez, à PARIS — Téléph. : MARCADET 20-92
Chaises de loges, Rideaux, Décors, etc. — Facilités de paiement. — Livraison rapide.
(9 à...)

OCCASION. A vendre : un injecteur de graisse pour auto; deux phares à acétylène (20 cent. de diamètre) avec générateur. S'adresser au *Courrier*. (9 à ...)

FAUTEUILS & STRAPONTINS
Système de Fermeture breveté S. G. D. G.
PÉGHAIRE
43, Rue de Reuilly *Paris (12e)*
Téléphone : DIDEROT 31-93 (9 à 18)

A CÉDER dans conditions très avantageuses Poste complet. Projection Gaumont. Ecran Cinhélia 3×4. Parfait état neuf, usage un mois. S'adresser WYNANTS, route de Rocroi, Revin (Ardennes). (9)

STUDIO CINÉ nu, porte de Paris, à louer avec droit au bail. FOUCHER, Sannois (S.-et O.). Tél. 15. (8-9)

CASINO avec Théâtre - Cinéma - Dancing. Belle propriété, gros bénéf., av. 65.000 comptant. Inutile d'écrire, se rendre sur place p. visiter. Casino de Grandcamp-les-Bains (Calvados). (8-9-10-11)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A VENDRE Grand Cinéma 900 places dans ville industrielle du Nord, installation complètement neuve et moderne, en pleine prospérité, avec scène agencée. Le tout admirablement bien situé au centre de la ville. S'adresser au *Courrier* aux initiales D. L. (9)

Bordeaux. F. de Com. et Indust. Ciném. film, phonog. élect. Mag. et Atel. sur rue, habit. angl. rue 9 pièc. cav. et gr. eau, gaz, élect. bail à vol. magn. aff Prix 25 000, loy. an. 6.000 Adress. R. C. au *Courrier*. On se retire. (9)

ON DEM. CINÉ à LOUER avec ou sans promesse de vente. Forte commission à intermédiaire. Ecrire BIZET, 20, Fg Saint-Denis, Paris. (8-9)

DEMANDE DE CAPITAUX

COMMANDITE 150.000 demandée pour installation Cinéma dans grand centre en pleine reconstruction. Ecrire PAUL au *Courrier*. (8-9)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

ÉCOLE professionnelle des opérateurs cinématographistes de France. Cours de projection et de prise de vues. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e.

Pour ACHETER ou VENDRE **CINÉMA** LYON, Banlieue, Province. Adressez-vous à : M. BERTHOT 31, quai des Brotteaux, Lyon (5 à 30)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (2 à 21)

Pendant toute la durée de la crise, « Le Courrier » offrira à tout acheteur du numéro de la semaine, à ses guichets, le bénéfice d'une petite annonce de deux lignes dans la rubrique : « DEMANDES D'EMPLOIS ».

DIRECTEUR COMMERCIAL, Magasin vente matériel Ciné et accessoires, références 10 ans même maison, cherche situation similaire à Paris. Ecr. ALBORI, *Courrier*. (9-10)

MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS, CHAISES, STRAPONTINS, Décors de Scène
Installation complète de Salle de Spectacle
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine) Téléph. : *Auteuil 06-36*
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt.
Demander notre Catalogue Général, envoyé franco sur demande.
(48 à ...)

Il n'est pas envoyé de numéros justificatifs pour les petites annonces.

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Imp. du COURRIER. 26, Rue du Delta — Tel. : Trud 28 07